

# L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE

AU XI<sup>e</sup> ET AU XII<sup>e</sup> SIÈCLE

DANS

## L'ANCIEN DIOCÈSE D'AUXERRE

---

L'évêché d'Auxerre fut fondé au début du IV<sup>e</sup> siècle, supprimé en 1790 et rétabli sous la Restauration pour être réuni à Sens, son ancienne métropole.

Le diocèse, comme le pagus auquel il correspondait, avait la forme d'un trapèze orienté du sud-ouest au nord-est.

La 'petite base, formée en partie par la rivière du Serain, était contiguë au diocèse de Langres (pagus Tornodorensis); la grande, formée par la Loire, confinait au diocèse de Bourges (pagus Bituricus). Au nord, se trouvait le diocèse de Sens (pagus Senonicus) et au sud-est, les diocèses de Nevers (pagus Nivernensis) et d'Autun (pagus Avalensis) étaient limitrophes (1).

Le Serain formait limite au nord depuis Pontigny jusqu'à son confluent avec l'Yonne. Vers l'ouest, les paroisses suivantes formaient frontière: Chichery, Appoigny, Charbuy, Eglény, Riot, Alpin, Beauvoir,

(1) Auguste Longnon : *Atlas historique de la France*.

Parly, Arté, Toucy, Fontaines, Mézilles, Septfonds, Saint-Privé, Bléneau, Saint-Eusoge (Rogny), Escrignelles, Arrabloy, Nevoy.

La Loire formait limite naturelle jusqu'à La Charité, puis venaient les paroisses de Murlin, La Celle-sur-Nièvre, Dompierre-sur-Nièvre, Champlemy, Corvol d'Embernard, Marcy, Parigny-la-Rose, Cuncy-les-Varzy, Le Ouagne, Rix, Clamecy.

La limite suivait l'Yonne jusqu'à Merry, rejoignait la Cure à Saint-Moré, la suivait jusqu'à Vermenton. De là, pour rejoindre le Scrain, elle englobait les paroisses de Sacy, Nîtry, Préhy, Courgis, Villeneuve-Saint-Salve et Montigny.

Pour nous résumer et nous servir des divisions territoriales actuelles, nous dirons que le diocèse d'Auxerre comprenait :

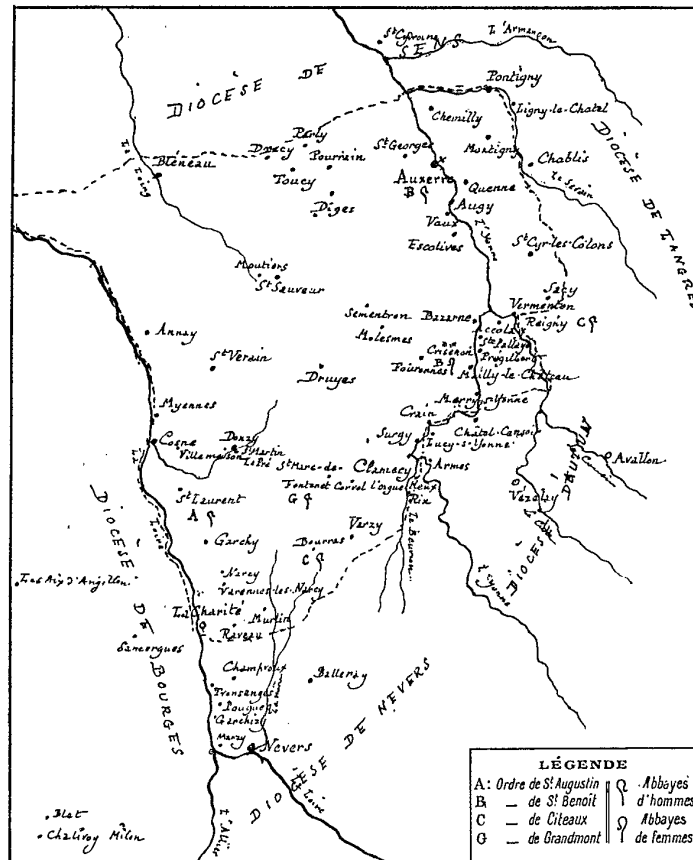
Dans le département de l'Yonne, l'arrondissement d'Auxerre, moins les cantons de Saint-Florentin, de Ligny-le-Châtel et de Chablis ; les cantons de Bléneau et de Saint-Fargeau dans l'arrondissement de Joigny ; la commune de Saint-Moré dans l'arrondissement d'Avallon.

Dans le département de la Nièvre, l'arrondissement de Cosne, moins le canton de Prémery et quelques communes du canton de La Charité ; dans l'arrondissement de Clamecy, les cantons de Clamecy et de Varzy.

Dans le département du Loiret, le canton de Briare et quelques communes du canton de Gien.

D'après un pouillé du XV<sup>e</sup> siècle, nous trouvons dans le diocèse 11 abbayes, dont 5 de l'ordre de Cîteaux (1),

(1) Les Iles (à Auxerre), femmes ; Bourras ; Pontigny ; Reigny ; Les Roches.



Carte du diocèse d'Auxerre.

3 de l'ordre de Saint-Benoît (1), 2 de celui de Saint-Augustin (2), et 1 de celui de Prémontré (3); 20 prieurés parmi lesquels un de l'ordre de Grandmont (4); 2 Chartreuses (5); 7 collégiales et 190 cures réparties en quatre archiprêtres et dans les deux archidiaconés d'Auxerre et de Puisaie (6).

Dans l'archiprêtré d'Auxerre, 45 plus les 10 cures d'Auxerre; dans l'archiprêtré de Varzy, 43; dans celui de Puisaie, 48; et dans celui de Saint-Bris, 44.

Ajoutons encore 11 maladreries, 8 Maisons-Dieu et de très nombreuses chapelles réparties sur toute l'étendue du diocèse (7).

Au point de vue géologique, le diocèse d'Auxerre peut être considéré en gros comme compris dans la partie centrale du 8 que forme le terrain jurassique, avec une légère addition de crétacé au nord-ouest (Puisaye) et de tertiaire (Gâtinais).

(1) Saint-Julien (à Auxerre); Crisenon, femmes; Saint-Germain (à Auxerre).

(2) Saint-Pierre (à Auxerre); Saint-Laurent-lès-Cosne.

(3) Saint-Marien (à Auxerre).

(4) Saint-Marc de Fontenet.

(5) Bellary et Basseville.

(6) Département des Décimes de 1516 (Archives nationales, G 8<sup>r</sup> 1). — Challe: *La Puisaie et le Gâtinais*, dans le *Bulletin de la Soc. des Sciences de l'Yonne*, t. XXVI, 1872, p. 5. — Pouillé du XV<sup>e</sup> siècle, dans l'abbé Lebeuf: *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse*, 1743, 2 vol. in-4<sup>o</sup>; continués jusqu'à nos jours par Challe et Quantin, 1848, 4 vol.; t. IV, Preuves, p. 303. Le titre exact est: « *Ancien Pouillé du diocèse d'Auxerre, rédigé par Laurent Brethel, secrétaire de Jean Baillet, évêque d'Auxerre, suivant les traditions et usages du XV<sup>e</sup> siècle.....* ».

(7) Département des Décimes de 1516.

Nous rencontrons dans les monuments trois sortes de pierres : la pierre de Tonnerre (carrières de Molesmes, Courson); la pierre de Mailly-la-Ville, calcaire à polypiers de l'étage corallien (carrières de Mailly-la-Ville, de Donzy) (1); le calcaire à spatangues (de Dampierre, au delà de Courson) qui fournit le moellon.

La vallée de la Loire est surtout composée de calcaire lithographique et de pierre de Tonnerre. Dans le sud, c'est-à-dire à partir de La Charité, les carrières de Pougues ont fourni un fort beau calcaire, très résistant.

La vallée de l'Yonne (2) a beaucoup utilisé l'oolithe (carrières de Chevroches) et la pierre de Mailly-la-Ville. La partie du diocèse située entre l'Yonne et le Serain a employé les pierres de Bailly (commune de Saint-Bris) et de Coutarnoux.

Enfin, dans quelques endroits de la Puisaye et surtout aux environs de Toucy, on a employé comme moellon des grès ferrugineux de ton brunâtre (3).

Le diocèse d'Auxerre est très pauvre en édifices antérieurs à la période gothique. Nous n'avons trouvé que quarante-quatre églises ou chapelles qui puissent en totalité ou en partie remonter à la période romane. Nous arrivons péniblement au total de cinquante en

(1) Citons encore les carrières actuelles de Thury, Courson, Bailly et Saint-Cyr.

(2) M. Lefèvre-Pontalis nous a signalé la mention des carrières d'Augy, près d'Auxerre, dans un compte de la cathédrale de Troyes en 1294. B. N., latin 9111, fol. 207, v<sup>o</sup>.

(3) L'église de Toucy, ainsi que le château dont au XII<sup>e</sup> siècle elle était la chapelle, sont entièrement construits avec ce grès : l'église de Parly, à peu de distance, l'est en grande partie.

étudiant quelques édifices situés en dehors du diocèse, mais sur ses limites.

Le XIII<sup>e</sup> siècle n'est que médiocrement représenté ; les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles nous offrent un nombre très considérable d'églises (1). Les guerres des Anglais et les guerres de religion ruinèrent la contrée. Les monuments que ces désastres avaient respectés ou avaient au moins laissés debout, n'ont guère trouvé grâce devant le vandalisme révolutionnaire qui a largement parachevé leur œuvre. Enfin, si l'on ajoute à toutes ces causes les restaurations et les reconstructions qui ont été faites à l'époque moderne, on aura, croyons-nous, l'explication de cette pénurie extraordinaire d'églises primitives.

Les cryptes de Saint-Germain à Auxerre sont le seul édifice antérieur à l'an mil que nous puissions citer. M. V. Petit (2) les avait beaucoup trop vieilles quand il les considérait comme une œuvre contemporaine de la reine Clotilde, car elles ne peuvent pas remonter plus haut que le milieu du IX<sup>e</sup> siècle (3).

Il existe sous l'église de Crain un caveau voûté et un pilastre adossé qui semblent très anciens. Malheureusement le caveau a été complètement remanié. Il

(1) Voy. Quantin: *Répertoire archéologique du département de l'Yonne*. — Soutraît (le comte G. de): *Répertoire archéologique du département de la Nièvre*.

(2) *Bulletin Monumental*, t. XXXVIII, p. 494.

(3) Trois raisons nous le font dire : 1<sup>o</sup> Au VI<sup>e</sup> siècle on eût été incapable de construire une véritable église souterraine ; 2<sup>o</sup> Les documents historiques locaux s'opposent à cette hypothèse ; 3<sup>o</sup> La découverte par M. Prou d'inscriptions que l'on est d'accord à faire remonter au IX<sup>e</sup> siècle et à attribuer à Hérie, l'historien de l'édifice.

renferme trois sarcophages en pierre, rangés côte à côte : ce sont ceux de saint Loup, saint Ursicin et saint Déterminé (ou saint Langueur) (1). Saint Ursicin seul nous est connu par le testament de l'évêque saint Didier, qui accorde ses libéralités à la basilique de Saint-Ursicin, « *quondam discipuli sancti Germani* » (2). Le tombeau du saint est contemporain : des fragments peu importants de maçonnerie font encore réfléchir, et c'est tout ce qui reste de ce très ancien oratoire.

Le nombre des édifices du XI<sup>e</sup> siècle est aussi restreint, car en se tenant dans les limites strictes du diocèse, nous ne citerons que les cryptes de la cathédrale d'Auxerre (3), les parties basses du transept de l'église de La Charité-sur-Loire et peut-être l'abside de Saint-Agnan, à Cosne. Sur les confins, nous ferons remonter au XI<sup>e</sup> siècle les églises de Champvou (transept et chevet), Lucy-sur-Yonne (chœur) et Chatel-Censoir (chevet).

Pour le XII<sup>e</sup> siècle, on se heurte à de grandes difficultés lorsqu'il nous faut dire quelles sont les églises de la première moitié de ce siècle et quelles sont celles de la deuxième moitié. Tout d'abord, elles ne sont pas datées. En outre, l'emploi de la croisée d'ogives

(1) Voir à ce sujet un mémoire de l'abbé Lebeuf, dans le *Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissements à l'Histoire de France et de supplément à la notice des Gaules*. Paris, 1738, 2 vol. in-12.

(2) Duru (l'abbé L.-M.) : *Bibliothèque historique de l'Yonne ou collection de légendes, chroniques, etc.* Auxerre, 1850, 2 vol. in-4<sup>e</sup>, t. I, p. 339.

(3) Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture*, t. IV, p. 451, les considère comme carolingiennes. Malgré quelques apparences, les textes locaux s'opposent à ce qu'on les fasse remonter si haut.

pour vôtter les églises ne peut nous être que d'un médiocre secours. En voici la raison : le diocèse d'Auxerre ne formait pas un ensemble, mais se trouvait divisé en deux régions très distinctes au point de vue géographique et au point de vue physique.

Toute la partie nord s'étendait sur les vallées de l'Yonne et du Serain. Au sud-ouest, le diocèse s'étagait sur les vallées de la Loire et de ses affluents de droite. Entre ces deux régions s'élevait transversalement, de Briare jusqu'à Ouanne, un immense plateau de 300 mètres d'altitude moyenne, la Puisaie, forêt très touffue alors, semée çà et là de marais et d'étangs (1). C'était là une barrière naturelle où venaient se heurter les influences qui y aboutissaient de part et d'autre.

Quelles étaient ces influences ? Au nord, le domaine royal et son architecture nouvelle ; à l'est, la Bourgogne ; au sud, l'Auvergne.

Quelles routes devaient-elles suivre ? Ici, la logique s'impose. Les vallées des fleuves et des rivières étaient les seuls moyens de communication (2). De Paris pour venir en Bourgogne, la route était la Seine et l'Yonne. Lorsque Labienus eut défait Camulogène, c'est elle qu'il suivit pour faire sa jonction avec César et de là gagner avec lui le pays des Mandubes. C'est encore par l'Yonne que les Normands, après avoir échoué au siège de Paris, vinrent ravager la Bourgogne.

(1) Challe, *op. cit.* — H. de Flamare : *Promenades archéologiques à Cosne, en Donziais et en Puisaie*, dans *Mémoires de la Société académique du Nivernais*, 1890.

(2) Challe, p. 16.

C'est donc bien la route que devaient suivre les influences de l'école parisienne.

La vallée de la Loire était la grande artère qui rejoignait le centre de la France au domaine royal, mais elle fut beaucoup plus descendue que remontée. L'école auvergnate s'étendit dans le Bourbonnais, gagna même le Berry. Le Nivernais ne fut pas non plus exempt de son influence.

Que résulte-t-il de l'action de ces deux influences opposées sur les dernières ramifications occidentales de l'école bourguignonne ? tout d'abord ceci, c'est que le diocèse d'Auxerre n'a pas d'architecture propre. Sans doute, comme le dit M. Anthyme Saint-Paul (1), « il existe entre l'école auvergnate et l'école bourguignonne une école tenant des deux (2), mais bien caractérisée par l'emploi fréquent des arcs en mitre, des arcs polylobés pour les arcatures, des gros pilastres cannelés pour les portes et par d'autres détails secondaires qui la distinguent de ses puissantes voisines. Elle s'étend dans le Nivernais et dans le

(1) *Viollet-le-Duc et l'architecture bourguignonne*, in-8°.

(2) H. du Ranquet : *L'École romane d'Auvergne, ses limites*, dans *Congrès archéologique de France*, Clermont-Ferrand, 1895... « L'école auvergnate s'allie à l'art bourguignon, et de cette alliance sont nées deux filles : l'une, l'école nivernaise, a enfanté l'église de la Charité-sur-Loire, qui la résume si bien ; l'autre, la coquette école bourbonnaise, a donné le jour à l'abbatiale de Souvigny, près Moulins, cette grande et belle fille qu'elle a élevée avec tant de soin et de prédilection et qui la reflète tout entière ; la première, avec ses larges portes à trumeau, son triforium élevé et son clerestory, ses bandes verticales et ses modillons en arc, tient bien plus de son père que de sa mère, à qui elle n'a pris que les colonnes contreforts, les arcs trilobés et quelques voûtes en quart de cercle... ».

Bourbonnais ; elle paraît se subdiviser en deux écoles répondant à ces deux territoires et dont les types se rapprochent davantage, en Nivernais de l'école bourguignonne, en Bourbonnais de l'école auvergnate ».

L'opinion de l'éminent archéologue est très acceptable : nous ferons toutefois remarquer que les caractères de la région ne sont pas assez spéciaux pour qu'on puisse en faire la base d'une école à part. D'ailleurs, la ligne de séparation, s'il y en a une, est bien plutôt à cette barrière naturelle, la Puisaie, qu'à la frontière du Bourbonnais et du Nivernais qui est toute conventionnelle. Cette opinion, que nous basons sur des théories, est confirmée par l'examen des monuments, et cela surtout au XII<sup>e</sup> siècle.

Ainsi, dans la vallée de l'Yonne et sur le versant nord-est de la Puisaie, nous trouvons une douzaine d'églises sur vingt environ où la voûte sur croisée d'ogives a été adoptée dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, mais dans le reste du diocèse, ce système n'a pas été employé, et dans une vingtaine d'autres églises on a conservé, jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, la voûte en berceau et la voûte d'arêtes.

Les chœurs des églises de Perreuse, Saint-Sauveur, Sementron, situées sur le versant nord-ouest de la Puisaie, sont voûtés sur croisée d'ogives. A peu de distance, les églises de Saint-Verain et de Druyes, sur le versant inférieur, emploient encore le berceau. Toutes les cinq sont de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle.

La forme des chevets va de pair avec le système de voûtes employé. Les croisées d'ogives sont toutes appliquées à des sanctuaires carrés ; le berceau, sous la forme de culs de four, couvre toujours les sanctuaires

en hémicycle. Il n'y a que deux exceptions à cette dernière règle : les chœurs des églises de Saint-Verain et de Toucy, quoique voûtés en berceau, sont à chevet plat. Remarquons en passant que ces deux édifices se trouvent en Puisaie.

Nous trouvons enfin de grandes différences dans la décoration et l'ornementation. Pour ne parler ici que des chapiteaux, nous avons constaté que, tandis qu'au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, déjà dans le nord, on avait abandonné l'ornementation franchement romane pour lui substituer l'élément végétal, feuilles grasses et crochets, sur la vallée de la Loire et dans les régions voisines, on a conservé jusqu'à la fin les chapiteaux à personnages ainsi que les rinceaux, les entrelacs et les palmettes.

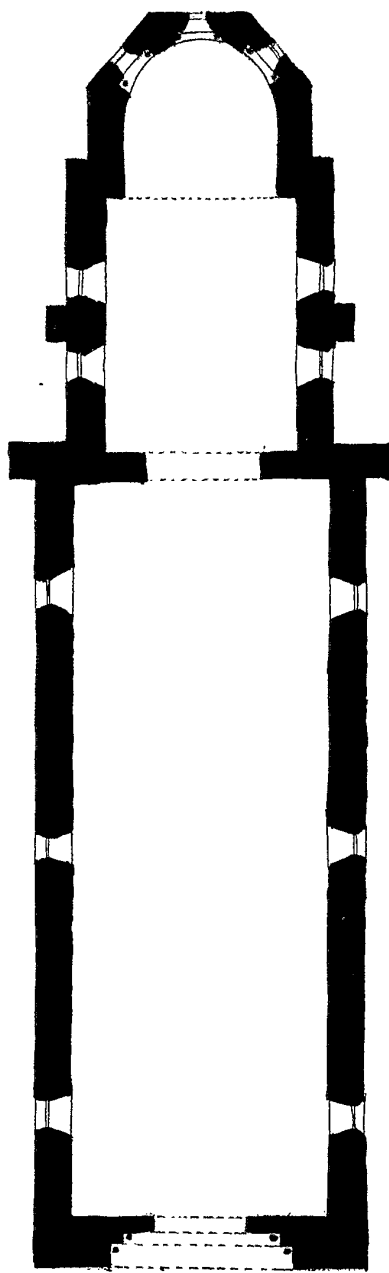
\*  
\* \*

Examinons tout d'abord les plans qu'affectent les églises. Le plus simple est complètement rectangulaire, une travée forme sanctuaire.

Ce plan se rencontre dans les édifices de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, dans le nord du diocèse, et est réservé aux églises rurales. Citons dans cette catégorie : Vaux, Merry-sur-Yonne, Montigny (1), Sementron, Crain (Yonne), Bethléem à Clamecy (Nièvre). Deux églises de l'Yonne offrent une variante : à Chemilly et à Mailly-le-Château (église du cimetière), le sanctuaire est plus étroit que le reste du vaisseau.

Dans la partie méridionale du diocèse, comprise dans le département de la Nièvre, les églises à nef

(1) V. *infra*, p. 55, note.



A. Philippe, del.

Église de Garchy.

unique se composent d'une nef, d'un chœur et d'une abside en hémicycle. Tel est le cas pour Murlin, Narcy, Varennes-les-Narcy, Raveau; il devait en être de même pour Rix et Saint-Martin-du-Pré. Seule, l'église de Garchy présente un chevet à trois pans; mais cette particularité n'est qu'extérieure: au dedans l'abside est en hémicycle.

Dans la partie nord, Puisais et vallée de l'Yonne, les églises de Parly, d'Escolives et d'Accolay (Yonne), rentrent dans la même catégorie. Citons encore les chapelles de Villemoison, de Saint-Germain, à Surgy, et sur les confins du diocèse, celle de Saint-Lazare, à Armes (Nièvre).

Enfin, mentionnons à part la chapelle de Saint-Marc de Fontenet (1), prieuré de l'ordre de Grandmont et ayant suivi les traditions de cet ordre, une longue nef voûtée, terminée en hémicycle (2). Comme on peut le remarquer, il n'est pas question de transept dans les églises que nous venons de décrire. Dans le Berry, le cas est fréquent; dans le diocèse de Nevers, c'est presque la règle. Il en résulte que pour nos églises rurales,

(1) Commune de Corvol-l'Orgueilleux (Nièvre). Cf. sur ce prieuré, Née de la Rochelle: *Mémoires pour servir à l'histoire du Nivernois et du Donzinois*, 1717, in-12, p. 342-3. — Jobert: *Bulletin de la Société Nivernaise des lettres, sciences et arts*, t. II, 1867, p. 298.

(2) M. A. de Dion: *Bulletin Monumental*, t. XL, p. 569, résume ainsi les caractères des églises grandmontaines: « Chapelle à une nef sans transept, couverte d'une voûte en berceau, éclairée seulement par le pignon et par trois longues fenêtres à l'abside; extérieur également simple: abside ornée de quatre colonnes élancées formant contreforts ». A part ce dernier détail, car il n'y a à l'abside de Saint-Marc que deux gros contreforts talutés et l'addition d'un clocher hors œuvre au nord de l'abside, la chapelle de Fontenet est conforme à ces caractères.

le clocher, quand il existe, est toujours hors œuvre, sauf pour Parly dont le chœur, exceptionnellement, est couvert par une coupole.

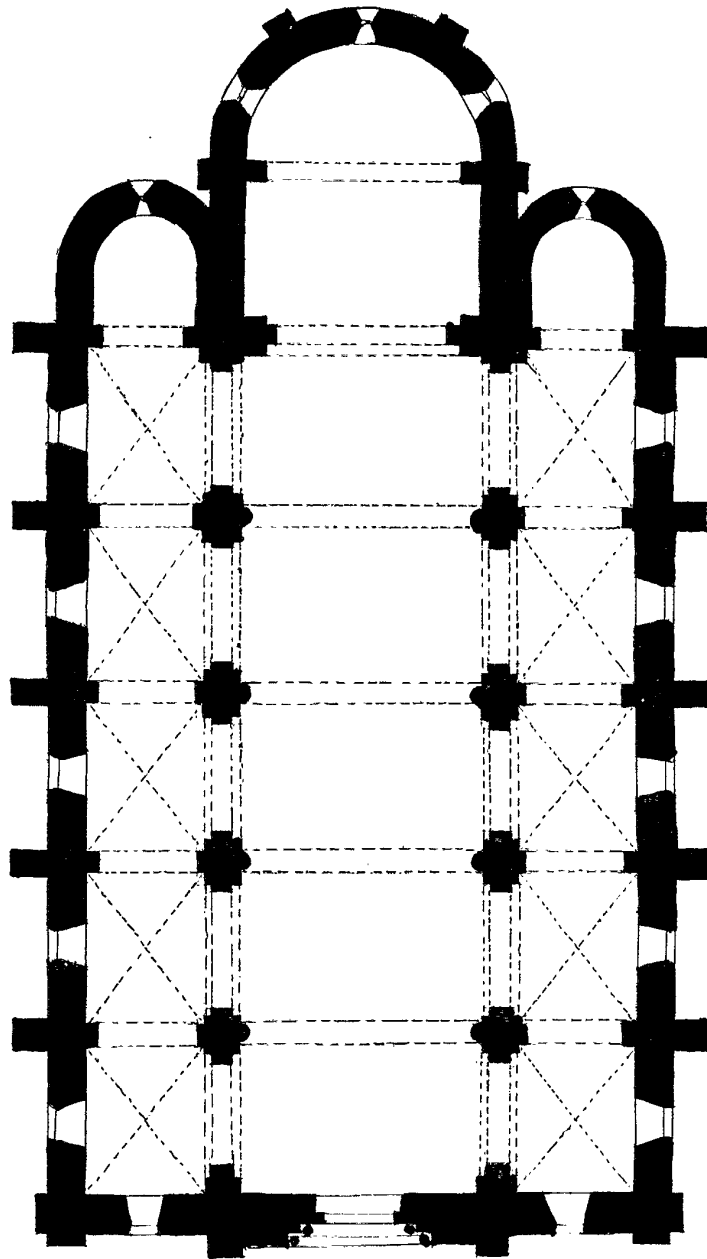
Les églises à collatéraux se divisent en deux catégories :

Les unes, celles qui n'ont pas de transept, ont leurs absides et absidioles dans le prolongement direct de la nef et des bas-côtés. C'est le cas pour Saint-Agnan de Cosne (Nièvre), en partie du XI<sup>e</sup> siècle, Bazarne (Yonne), Saint-Eusèbe d'Auxerre et peut-être Sacy, du XII<sup>e</sup> siècle ; sur les limites du diocèse, les églises de Lucy-sur-Yonne et de Chatel-Censoir (Yonne) offrent les mêmes dispositions.

Toutes ces églises ont les absides en hémicycle. Disons ici que pour la forme des chevets, la distinction en deux régions est moins aisée : cependant il convient de constater que sur les trois églises les plus septentrionales du diocèse qui possèdent des collatéraux, Bléneau, Saint-Sauveur, Toucy (Yonne), les deux dernières ont des chevets plats : nous ne pouvons plus en citer qu'une ayant ces dispositions, c'est celle de Saint-Verain (Nièvre) sur les confins méridionaux de la Puisaie.

Le transept est plus ou moins saillant. Il ne l'est pas du tout à Druyes (Yonne) et à Saint-Verain. Il l'est plus ou moins à Saint-Laurent (Nièvre), à Bléneau, Donzy-le-Pré et sur les limites du diocèse, à Champvoux (Nièvre), à Saint-Pierre de Chablis et à Ligny-le-Châtel (Yonne).

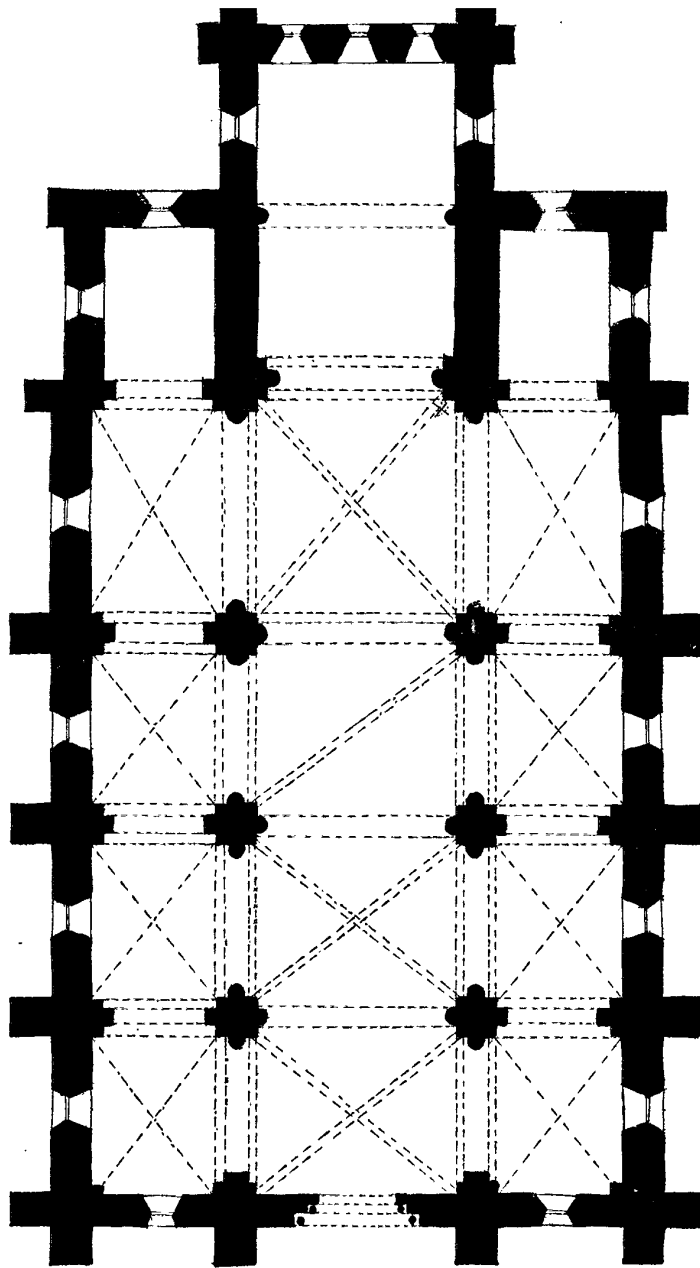
Citons à part le plan très développé de l'église prieurale de La Charité-sur-Loire, avec ses doubles



A. Philippe, del.

Église de Bazarne.

---



A. Philippe, del.

Église de Saint-Verain.

collatéraux et son pourtour avec chapelles, ainsi que les plans des abbayes de Pontigny et de Reigny (1), de l'ordre de Cîteaux, et comme telles construites selon les règles de l'ordre.

Dans les églises rurales, dépourvues de collatéraux, les nefs sont de proportions variables; les unes sont très allongées, telles sont celles de Parly et de Narcy, les autres très ramassées, comme à Murlin; elles ne sont pas voûtées dans les églises dont l'abside est en hémicycle, c'est-à-dire dans le sud du diocèse et dans les trois églises septentrionales de Parly, Escolives et Accolay.

Dans les églises qui ont adopté la croisée d'ogives et dont le chevet est carré, nous ne trouvons que Merry-sur-Yonne et Clamecy, toutes deux sur l'Yonne, qui aient des nefs voûtées (2). A Saint-Georges, près d'Auxerre, nous trouvons un exemple unique de nef voûtée en berceau plein cintre renforcé par des doubleaux sur pilastres. Cette église, malheureusement,

(1) Commune de Vermenton. C'est aujourd'hui une ferme : quelques vestiges indiquent seuls qu'il y a eu là un monastère fort vaste. Le plan de l'église, levé au XVIII<sup>e</sup> siècle, est conservé aux Archives de l'Yonne, H 1639.

(2) L'ancien hôpital de Panthenor, à Clamecy, est actuellement un hôtel : la seule partie conservée, le chœur, sert de salle à manger ; les autres voûtes ne peuvent se voir que dans les combles.

A Merry-sur-Yonne, les restaurations et remaniements se réduisent à deux : 1<sup>o</sup> à la Renaissance, on a ajouté la travée occidentale de la nef avec la façade et la tour hors œuvre ; 2<sup>o</sup> en 1869-1872, on a divisé l'ancienne église en une nef et un bas-côté, on a ajouté un autre bas-côté au nord et on a déformé le sanctuaire : le tout a été voûté sur des nervures prismatiques. Si donc nous enlevons le collatéral nord, la tour et la première travée occidentale, il nous restera un long rectangle, c'est le plan primitif de l'église de Merry.

a été fort remaniée et n'inspire qu'une demi confiance.

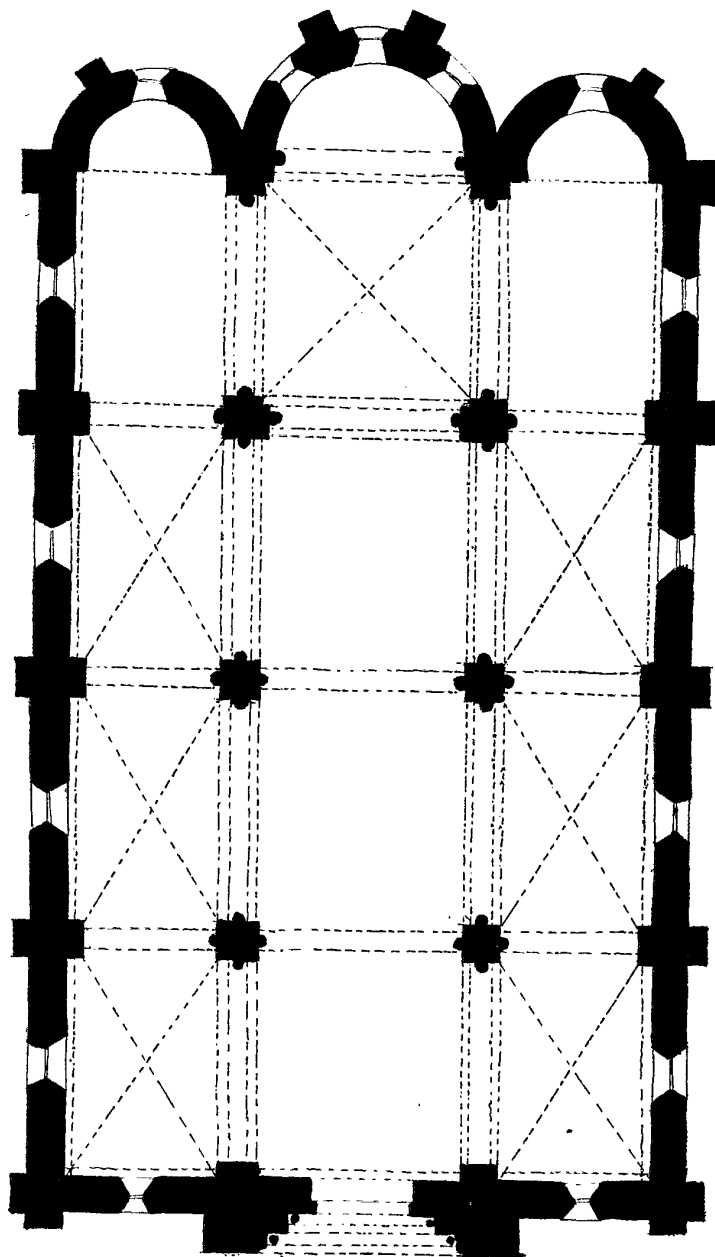
Comment sont couvertes les nefs non voûtées ? Nous n'avons découvert aucune charpente contemporaine. Quelques fermes du XV<sup>e</sup> siècle à Escolives, du XVI<sup>e</sup> à Vaux et à Chemilly, quelques berceaux en bois des mêmes époques à Accolay, Parly, et de nombreux plafonds modernes.

Dans les églises à collatéraux, la proportion entre le vaisseau central et les collatéraux est variable. Toutefois nous pouvons dire qu'en général ils ont à peu près la moitié de la largeur de la nef. C'est le cas à Bazarne, Vermenton, Donzy-le-Pré, Pontigny, Reigny, La Charité et Champvoux.

A Druyes, Saint-Agnan de Cosne, Sacy, la proportion diminue; enfin, à Saint-Laurent, Ligny-le-Châtel, Chablis, les collatéraux atteignent une largeur presque égale à celle de la nef; l'égalité existe exactement à Irancy (Yonne).

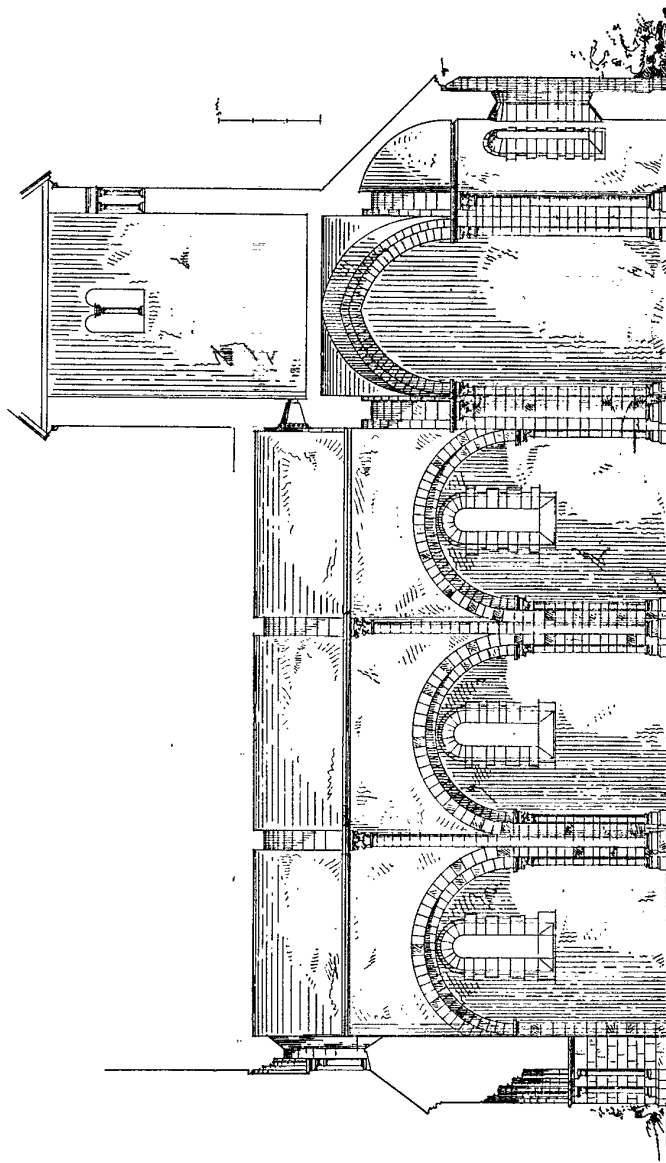
Sur la nef, la voûte le plus généralement adoptée est le berceau. Dès le début du XII<sup>e</sup> siècle, c'est le berceau brisé qui a été employé. Peut-être même son emploi remonte-t-il plus haut; mais nous n'en avons pas d'exemple, ne pouvant citer que des chœurs ou des absides qui remontent au XI<sup>e</sup> siècle. Druyes, Bazarne, La Charité ont leurs nefs voûtées en berceau. Nous pouvons le supposer pour Saint-Laurent et Saint-Agnan de Cosne(1).

(1) A La Charité-sur-Loire, les restes de voûte en berceau brisé des dernières travées de la nef, à l'ouest, nous font supposer que ce



A. Philippe, del.

Église de Druyes.



A. Ventre, del.

Église de Druyes.  
Coupe en long.

L'autre voûte est la voûte d'arêtes. C'est le cas pour les nefs de Sacy, Donzy-le-Pré (parties occidentales) et Irancy. A Pontigny, à Vermenton, à Saint-Pierre de Chablis, nous trouvons des nefs voûtées sur croisées d'ogives (1).

Les collatéraux sont toujours voûtés d'arêtes.

La proportion entre la largeur et la longueur des travées de nef est intéressante à examiner, car c'est d'elle que résulte le plan des travées des bas-côtés. Trois cas se présentent : ou bien la travée de nef est carrée, celle du collatéral est barlongue dans le sens de l'axe, c'est le cas à Champvoux, Sacy ; ou bien elle est barlongue perpendiculairement à l'axe ; la travée de bas-côté est alors carrée, comme à Donzy-le-Pré.

A La Charité, la disposition est barlongue dans la nef et les collatéraux, mais le doublement du collatéral explique cette exception qui disparaît en examinant une travée isolée, ce qui permet de rattacher l'édifice à la seconde des catégories établies ci-dessus.

Le système avait été employé pour tout le vaisseau. De plus, les croisillons et le chœur, qui sont contemporains de la nef et qui sont encore couverts d'un berceau brisé, viennent confirmer notre hypothèse. C'est la même déduction dont nous nous sommes servi à l'égard de Saint-Laurent. Quant à Saint-Agnan de Cosne, nous n'avons aucune donnée.

(1) Quelquefois, et cela au XII<sup>e</sup> siècle, les églises n'ont jamais eu que des charpentes pour couvrir leurs nefs et leurs bas-côtés. Tel était le cas à Saint-Sauveur, à Ligny-le-Châtel et à Lucy-sur-Yonne. La nef est alors couverte d'un berceau en bois et les bas-côtés d'un demi berceau porté sur des corbeaux. Ces derniers sont encore visibles à Saint-Sauveur. A Lucy-sur-Yonne, on a maladroïtement rajouté, au XV<sup>e</sup> siècle, des nervures prismatiques. Cf. à ce propos, A. Philippe : *L'église de Lucy-sur-Yonne*, dans *Annuaire de l'Yonne*, année 1899, p. 48.

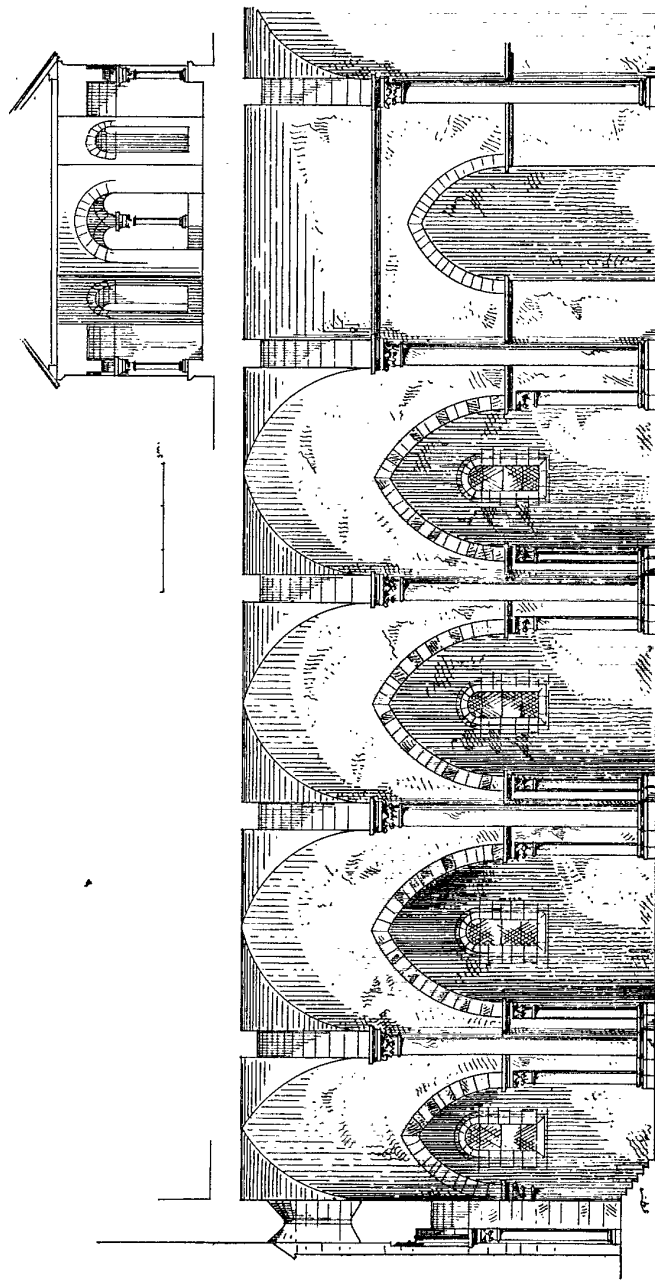
Toutes les grandes arcades sont brisées, sauf dans les trois églises de Druyes, de Lucy-sur-Yonne et de Donzy. Elles sont doublées dans la plupart des édifices. Nous ne pouvons citer de grandes arcades simples qu'à Cosne, à Ligny-le-Châtel et à Saint-Sauveur. L'église de Vermenton est la seule voûtée sur croisées d'ogives où les grandes arcades ont leurs arêtes décorées de tores.

Nous ne pouvons pas tirer de conclusions chronologiques du doublement des arcs. Tout d'abord nous n'avons pas trouvé de nefs antérieures au XII<sup>e</sup> siècle, et pour cette même époque, nous nous sommes heurtés à des types semblables qui déroutent. Quoi qu'il en soit, nous croyons que les trois églises de Cosne, Ligny et Saint-Sauveur, dont les arcades sont simples, peuvent remonter à la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle.

De ces différences dans les grands arcs résultent des variations dans leurs pieds-droits. Nous rencontrons en effet plusieurs espèces de piliers ; les deux plus simples sont : la colonne d'appareil à Saint-Sauveur et la pile carrée à Ligny. A Cosne, nous avons un massif rectangulaire avec un pilastre accolé sur le bas-côté et une colonne engagée sur la nef. Ces trois exemples se rapportent aux arcades simples. Pour celles qui sont doublées, le plan des piliers se complique.

Le type plus fréquent est formé d'un massif carré cantonné de demi colonnes. C'est le cas à Druyes, Donzy-le-Pré, Champvoux, Saint-Laurent-l'Abbaye, Corvol-l'Orgueilleux (1). A Bazarne et à Sacy, la

(1) La partie inférieure des piliers, jusqu'à 1<sup>m</sup> 50 du sol environ, est le seul vestige du XII<sup>e</sup> siècle dans cette église. Des restaurations malheureuses et un porche trop solidement édifié ont réussi à en détruire la physionomie première.



Église de Sacy.  
Coupe en long.

A. Ventre, del.

colonne du bas-côté est remplacée par un pilastre. A Lucy-sur-Yonne, où rien n'était voûté, le massif rectangulaire n'a que deux demi colonnes dans le sens de l'axe (1).

Nous trouvons aussi des piles formées de deux massifs rectangulaires qui se pénètrent, donnant un plan cruciforme carré cantonné de demi colonnes, comme à La Charité-sur-Loire, à Saint-Eusèbe d'Auxerre, ou cruciforme barlong, comme à Pontigny.

Nous trouvons encore dans le nord du diocèse un genre de piliers caractéristique de l'extrême fin du XII<sup>e</sup> siècle. Il est conçu sur le même plan que les exemples qui précèdent, mais dans les quatre angles rentrants, on a logé une colonnette. Irancy et Saint-Pierre de Chablis en fournissent deux exemples.

Nous citerons pour terminer cette énumération des genres de supports, le cas unique d'alternance de pile forte et pile faible à l'église de Vermenton. Chaque travée de nef ouvre sur le bas-côté par deux arcs brisés retombant au milieu sur deux colonnes jumelles, et de chaque côté sur un massif très puissant, composé d'une série de pilastres en ressaut dont le plus saillant sur la nef et dans l'axe sert de dossier à une colonne tripartite (2).

Les voûtes des nefs, lorsqu'elles sont en berceau, prennent naissance au niveau de la clé des voûtes des bas-côtés, comme à Saint-Laurent. Dans l'église de

(1) A. Philippe, *op. cit.*, p. 43.

(2) Voy. des dessins de l'église de Vermenton dans Taylor et Nodier: *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*; Bourgogne.

Sacy, entièrement voûtée d'arêtes, les voûtes des bas-côtés sont légèrement plus hautes et la différence entre les deux clés diminue. A Donzy-le-Pré, dans les parties occidentales, la différence est presque nulle. Il résulte de ces dispositions que le mur gouttereau de la nef, lorsqu'il apparaît, n'est percé d'aucun jour et que la lumière ne pénètre dans la nef que par les collatéraux.

Dès l'introduction de la croisée d'ogives, nous voyons au contraire les nefs s'éclairer par elles-mêmes, Vermenton et Pontigny le prouvent. A Vermenton les percements ne sont pas seulement subordonnés à l'introduction de la croisée d'ogives. Ils ont été au moins facilités par cette disposition spéciale que nous avons signalée et qui permettait de surélever le niveau des naissances sans compromettre la résistance. Nous reparlerons de cet artifice de construction à propos des chœurs de certaines églises.

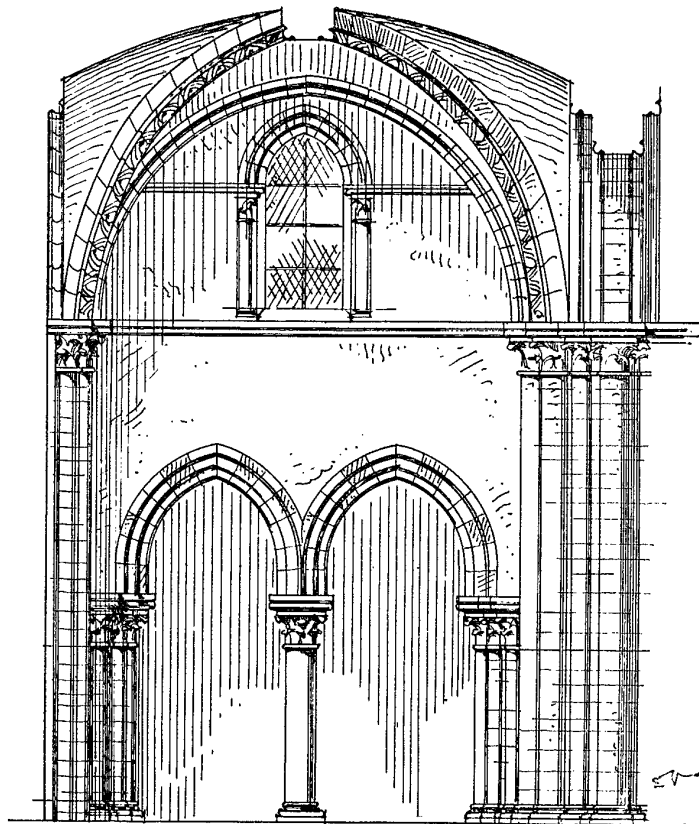
L'église de La Charité devait posséder des baies sur la nef; le fait est de toute évidence quand on compare l'élévation d'une travée de l'église avec une tranche semblable des églises de Cluny (1) ou de Paray-le-Monial (2).

\*  
\* \*

Nous savons d'une façon précise à quelle époque furent introduits les transepts dans les plans des églises, pour la région auxerroise.

(1) Voy. Virey: *L'architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon*. Paris, Picard, 1892, in-8°.

(2) *Archives de la Commission des Monuments historiques*, t. I.



A. Ventre, del.

Eglise de Vermenton.  
Double travée de la nef.

Lorsqu'au milieu du X<sup>e</sup> siècle, l'évêque Guy (933-961) rebâtit sa cathédrale qui venait de s'abîmer dans un incendie, il lui donna la forme de la Sainte-Croix (1). La cathédrale de Nevers possédait déjà un transept depuis plus d'un siècle, sous l'épiscopat de Jérôme (795-815) (2).

Nous avons déjà dit à propos des plans que nous ne trouvons de transept que dans les églises à collatéraux. Les croisillons font saillie dans les églises de La Charité et Champvoux au XI<sup>e</sup> siècle et de Pontigny, Reigny, Ligny-le-Châtel, Saint-Laurent-l'Abbaye au XII<sup>e</sup> siècle. A Bléneau, Druyes et Saint-Verain, ils n'ont aucune saillie.

Le carré du transept comporte trois sortes de voûtes : la coupole, la voûte d'arêtes, la croisée d'ogives.

La coupole se rencontre dans le sud-ouest du diocèse, c'est-à-dire dans l'arrondissement de Cosne : Saint-Laurent-l'Abbaye, La Charité, et près des limites : Champvoux. Dans le nord, nous citerons l'église de Parly dont la coupole ne couvre pas un carré de transept, mais sert de soubassement à un clocher. C'est pourquoi nous en parlons ici. Toutes ces coupoles sont établies sur trompes. Ces dernières rachètent le carré d'une façon fort imparfaite et l'octogone ainsi formé est un polygone irrégulier à quatre grands et quatre petits côtés ; il en résulte que la coupole se compose de deux parties : un soubassement polygonal couvert par une calotte sphérique. Vues d'en bas,

(1) Duru (l'abbé L.-M.), *op. cit.*, t. I, p. 381... « Ergo comp-tissime dilatata, hec eadã basilica in superioribus sui partibus speciem protendit Sancte Crucis ».

(2) Sery (le chanoine A.) : *Les deux absides de la cathédrale de Nevers*. Nevers, 1899.

elles paraissent à pans, et sont surhaussées. A Saint-Laurent en particulier, ce dernier caractère est très accusé. A la naissance de la voûte court un cordon diversement mouluré et décoré, généralement en doucine : à Saint-Laurent et à La Charité il est orné de perles.

Les plus anciennes trompes se trouvent en dehors du diocèse, à l'église de Champvoux. Elles sont en plein cintre : il est fort difficile de déterminer si elles sont ou non en cul-de-four, car, faites en blocage, elles se sont déformées à un point qui ne permet plus de les étudier. Celles de Parly, de Saint-Laurent et de La Charité sont coniques, formées d'une série de claveaux triangulaires qui convergent vers le trompillon placé dans l'angle du carré. Le petit mur qui le surmonte est appareillé comme un arc (c'est le cas à Parly), ou par assises horizontales posées sur un arc formé par la tête des claveaux triangulaires de la trompe ; ce dernier système a été employé à Saint-Laurent et à La Charité. Dans cette dernière église, les trompes sont en arc brisé dont l'arête est décorée d'un tore. Les trompillons sont nus à Parly, ornés de têtes saillantes à La Charité et de personnages en pied à Saint-Laurent.

La voûte d'arêtes sur la croisée ne se rencontre qu'à l'église de Druyes.

A Bléneau (1) et à Ligny-le-Châtel, la voûte a été renforcée par des branches d'ogives. Enfin, à Pontigny,

(1) Les croisillons, il est vrai, sont voutés d'arêtes ; mais le poids du clocher que devait supporter le carré a surtout déterminé les constructeurs à renforcer la voûte.

où la croisée d'ogives a été employée dans tout l'édifice, le carré du transept est voûté selon ce système. Les piles qui soutiennent ces voûtes quelles qu'elles soient sont plus fortes que partout ailleurs. Cependant, à Saint-Laurent-l'Abbaye, les supports sont de même dimension que dans le reste de l'église, mais il faut croire qu'ils ne furent pas suffisamment résistants, car dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle, on les renforça par des pilastres, qui portent d'autres arcs à brisure plus accentuée, en conservant les anciens comme arcs de décharge.

Les croisillons, au XI<sup>e</sup> siècle, n'étaient pas voûtés dans les églises de Champvoux et de La Charité.

Au XII<sup>e</sup> siècle, la voûte le plus généralement employée est le berceau, qui est brisé dans tous les exemples que nous pouvons citer : La Charité, Saint-Laurent, Druyes, Bléneau, Ligny-le-Châtel, sur les limites du diocèse. A Pontigny, les croisillons sont voûtés d'arêtes ; à Saint-Pierre de Chablis, nous pouvons supposer qu'ils étaient voûtés sur croisées d'ogives (1).

Les absidioles qui flanquent l'abside principale n'ouvrent pas directement sur les croisillons, mais elles sont toujours dans le prolongement direct des collatéraux, à la différence de beaucoup d'édifices de la Haute-Bourgogne : Saint-Pierre d'Uchizy, Saint-Hippolyte, Bourg-de-Thizy, Chapaize, etc. (2).

Aux murs des croisillons, dont nous ne pouvons citer que quatre exemples intacts, nous trouvons

(1) Il subsiste en effet dans les angles des croisillons, des colonnettes engagées et des sommiers de nervures.

(2) Virey, *op. cit.*

une véritable rose comme à Pontigny, deux rangées de larges fenêtres ornées de colonnettes, comme à La Charité, ou une baie unique assez large, comme à Saint-Laurent et Bléneau. A Druyes, le mur a été repercé au XV<sup>e</sup> siècle d'une grande baie à meneaux flamboyants.

\* \* \*

L'arc triomphal est dans la plupart des petites églises rurales la seule partie de l'intérieur qui soit décorée. Certaines, comme Saint-Martin-du-Pré à Donzy, ont un arc qui repose sur des pilastres sans impostes. L'arc dans ce cas est un simple bandeau. Dans d'autres, et c'est le cas le plus fréquent, l'arc est porté sur des pilastres ou des colonnes engagées. C'est ce que nous trouvons à Narcy, Accolay, Parly, Vaux, Chemilly, etc.

L'arc lui-même est profilé soit en deux plates-bandes rectangulaires en retrait, soit en un bandeau accosté d'une moulure, comme à Escolives, à Parly et à Chemilly. A l'église de Vaux, cet arc devient un véritable doubleau d'un profil apparenté à celui de l'ogive employée.

Toutes les absides en hémicycle sont précédées d'un chœur plus ou moins développé. A Garchy, ses dimensions l'ont rendu susceptible de recevoir deux percements de chaque côté. Dans les églises à nef unique, le chœur n'est jamais de la même largeur que la nef. Il y a toujours un ressaut variant de 0<sup>m</sup>30 à 2 mètres. A ce même endroit, l'arc triomphal produit un étrangement qui accentue encore cette transition.

Les chœurs sont tous voûtés ; c'était d'ailleurs avec le sanctuaire les seules parties que l'on voûtât dans la plupart des églises de petites dimensions, alors que la nef était couverte en charpente ou en bardeaux, et plus tard plafonnée. La voûte employée est le berceau plein cintre ou brisé dans la partie méridionale du diocèse, et la voûte sur croisées d'ogives dans le nord. Citons toutefois l'exception de l'église de Parly, dont le chœur est couvert par une coupole.

Dans le département de la Nièvre, les églises rurales sont pauvres ; quant aux grandes églises, leurs chœurs n'existent plus. Dans le nord du diocèse, nous avons quelques rares exemples de décoration : Chemilly, Montigny et plus bas Lucy-sur-Yonne (1), ont leurs chœurs décorés d'arcatures sur colonnettes ou sur pilastres. Dans les églises à collatéraux, c'est néanmoins au chœur que l'on a réservé la décoration la plus variée. C'est dans cette partie que l'on trouve des chapiteaux à figures, car dans la nef on n'a employé que le chapiteau à feuilles grasses ou à crosses.

Dans les églises à nef unique, les chœurs sont éclairés par une baie percée de chaque côté. Telle est la disposition à Escolives, Murlin, Parly, Raveau, etc. L'église de Garchy en possède deux. Le chœur de Tronsanges, divisé en deux par un doubleau sur colonnes engagées, n'a qu'une baie à l'est de la colonne. Enfin, à Accolay, les murs du chœur sont pleins et il n'y a pas trace de baies anciennes.

Dans les églises à collatéraux, les absidioles qui sont repoussées au moins jusqu'à la naissance de

(1) Voir des dessins de ce chœur dans l'*Annuaire de l'Yonne*, 1899, p. 49.

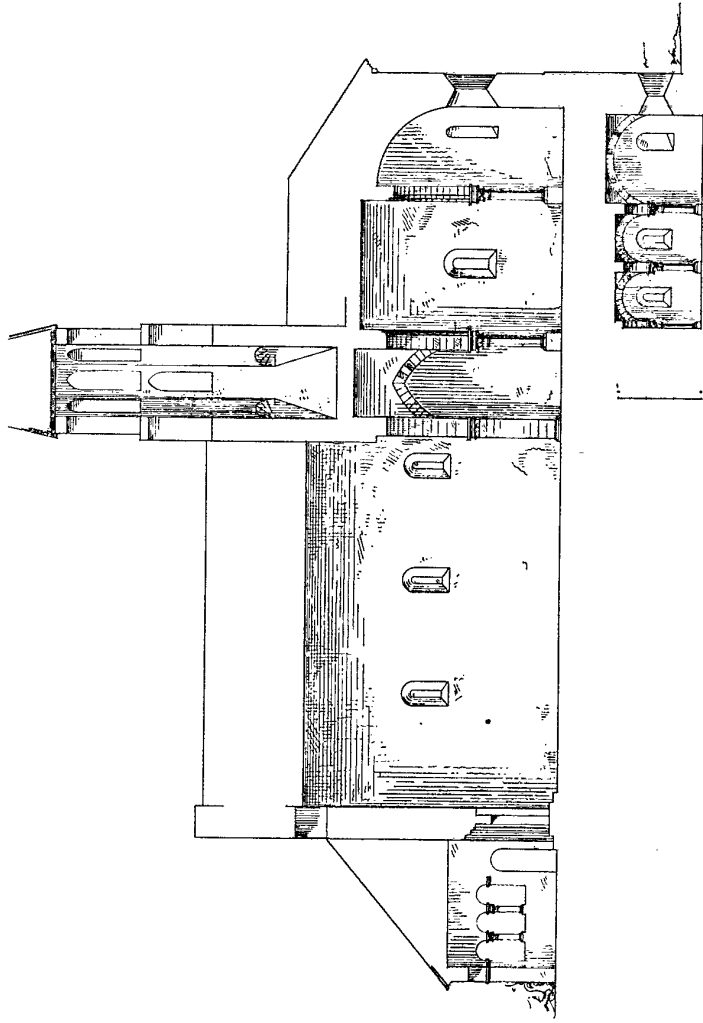
l'abside centrale, empêchent tout percement dans le mur du chœur. C'est ce que nous constatons à Bazarne, Bleneau, Cosne, Saint-Sauveur, Saint-Verain et Lucy-sur-Yonne.

L'église de Champvoux offre un exemple de chœur accosté de collatéraux et éclairé par lui-même. Les collatéraux sont ici voûtés en berceau et montent beaucoup trop haut pour que l'on ait pu percer des baies au-dessus d'eux. C'est pourquoi on suréleva le berceau central en le faisant porter sur deux arcades supportées par une colonne centrale ; par suite, on put, sans inconvénient, percer deux baies dans le mur gouttereau.

Si nous comparons ces monuments avec certaines églises de l'autre côté de la Loire, Saint-Genou, par exemple, nous sommes frappés de l'analogie des artifices de construction employés. Il y a en effet au diocèse de Bourges une série d'églises où l'on voit graduellement s'introduire ce mode de construction. Saint-Aoustrille n'a pas encore de baies, mais il a déjà des arcades qui surélèvent le berceau ; à l'église de Blet, des arcatures aveugles apparaissent ; à Saint-Genou, les baies sont percées (1).

Les sanctuaires sont en hémicycle ou terminés par un mur plat. Garchy et Quenne offrent les seuls exemples de chevets polygonaux. Pour Garchy, d'ailleurs, cette particularité se limite à l'extérieur, et au dedans l'abside est en hémicycle. Il faut remarquer que pour les absides de ce genre l'hémicycle est toujours précédé d'une partie droite plus ou moins développée,

(1) Buhot de Kersers : *Essai sur l'architecture religieuse en Berry*, Bourges, 1870, in-8°.



A. Ventre, del.

Église d'Escolives.

Coupe en long.

sans décrochement, ce qui donne en plan un demi cercle surhaussé. Par exception, les cryptes de Saint-Étienne d'Auxerre renferment une abside dont la courbe décrit un cercle outrepassé. Dans les églises rurales du Nivernais, à Parly, Accolay et Escolives, en Puisaie et dans l'Auxerrois, l'abside se rétrécit encore par rapport au chœur ; le décrochement est moins accusé il est vrai. Néanmoins, comme ces dispositions sont aussi apparentes à l'extérieur, ces églises en plan sont composées de trois parties qui paraissent s'emboîter l'une dans l'autre.

Les chevets carrés sont nombreux dans le nord du diocèse. Dans l'arrondissement de Cosne, nous ne pouvons citer que l'église de Saint-Verain qui présente cette disposition. Dans la vallée de l'Yonne, les exemples en sont plus nombreux : Bethléem à Clamecy, Crain, Merry-sur-Yonne, Vaux.

En général, l'abside a reçu peu de décoration intérieure. Nous ne pouvons citer que l'église de Saint-Agnan à Cosne où nous trouvons des arcatures cintrées encadrant les fenêtres et retombant sur des colonnes. Ces dispositions se retrouvent dans les absidioles du transept de La Charité et à l'abside de Lucy-sur-Yonne, sur les confins du diocèse. Toutes ces arcatures reposent sur un bahut plus ou moins élevé et ramènent en avant du nu inférieur la naissance des voûtes. Cette décoration des absides remonte toujours à la fin du XI<sup>e</sup> ou au début du XII<sup>e</sup> siècle. Nous en avons deux exemples à Nevers, à Saint-Étienne et à la crypte de la cathédrale, tous deux du XI<sup>e</sup> siècle (1).

(1) Sery (le chanoine A.), *op. cit.*

Au XII<sup>e</sup> siècle, la décoration s'affine, les grandes arcatures disparaissent et les baies se décorent de colonnettes dans les angles, comme à La Charité et à Garchy. Enfin, à l'époque gothique, les arcatures réapparaissent, beaucoup plus élégantes, et les colonnettes à chapiteaux, aux angles des baies, deviennent des boudins continus qui contournent l'archivolte et descendent dans les pieds-droits. Quelquefois le boudin est remplacé par un simple chanfrein, comme à Chemilly et à Saint-Sauveur.

Les sanctuaires ont reçu deux sortes de voûtes : le cul-de-four sur les plans demi-circulaires et dans la partie méridionale du diocèse, et la croisée d'ogives sur les chevets carrés et dans le nord. Deux églises à chevet plat ont le berceau brisé, Saint-Verain et Toucy, toutes deux en Puisaie. A Toucy, le chœur est voûté sur croisées d'ogives, dont l'emploi est justifié par le poids de la tour qui s'élève au-dessus (1). A Chemilly, c'est le cas contraire : le chœur voûté en berceau brisé est suivi d'un sanctuaire voûté sur croisée d'ogives.

Nous hésitons à nous prononcer sur la date exacte de l'introduction de l'ogive dans le diocèse, n'ayant aucune indication chronologique et ne pouvant grouper les ogives suivant un ordre rationnel de la plus simple à la plus compliquée. C'est dans le nord du diocèse que ce système de voûtes a été employé pendant le XII<sup>e</sup> siècle et seulement à partir du milieu

(1) La tour polygonale qui existe actuellement est moderne ; elle fut refaite sur l'emplacement et le modèle de l'ancienne, après que celle-ci eut été détruite par la foudre le 25 février 1878.

de ce siècle : elle apparaît tout d'abord sous la forme d'un bandeau rectangulaire à Saint-Cyr-les-Colons (Yonne) ou sous celle d'un boudin à Ligny-le-Châtel et à Saint-Germain de Surgy. Les angles du bandeau s'abattent et s'ornent de tores à Chemilly et à Vermenton (1).

A la même époque, nous trouvons des arcs dont le dossieret a ses angles décorés de tores, à Vaux et dans la nef de Pontigny. Les tores latéraux diminuent encore d'importance dans le chœur de Bethléem à Clamecy et à Quenne (Yonne). On trouve encore un tore engagé dans un dossieret dont les arêtes sont élégies par un cavet, le cavet est séparé ou non du tore par un filet, à Bleneau, Sementron et à Saint-Sauveur. Dans le dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle, le tore principal s'amincit en amande à Saint-Pierre de Chablis, pour arriver au début du XIII<sup>e</sup> siècle, aux ogives du chevet de Pontigny et du chœur de Sacy, composées d'un gros tore en amande, accosté de deux petits boudins. Jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, les doubleaux restent plus puissants que les ogives en prenant quelquefois leur profil renforcé.

\*  
\* \*

Dans les églises à nef unique, la façade se compose d'un mur amorti par un pignon généralement peu aigu, percé à sa partie inférieure d'une porte, et dans

(1) Nous trouvons dans cette église une transition indéniable entre le simple bandeau rectangulaire et l'ogive formée d'un méplat entre deux tores. Il y a en effet, à la deuxième travée de la nef, des nervures de coupe rectangulaire chargées de bâtons brisés.

le pignon même d'une baie de dimension variable. C'est le cas à Murlin, Raveau, Rix, Garchy. A Escollives la baie est remplacée par un quatrefeuille ; à Quenne nous trouvons une rose à huit lobes. Dans les églises à collatéraux, la façade indique la division tripartite de l'église. Nous n'avons pas trouvé d'église couverte d'une toiture unique.

Les façades se composent donc d'un pignon central flanqué de deux appentis. La partie correspondant à la nef est aussi percée d'une porte et au-dessus d'une baie de plus grandes dimensions que les autres. C'était la disposition adoptée à Saint-Laurent, à La Charité, à Donzy (1) et dans une moindre proportion, ce qui existe à Druyes. Quand le portail est en avant-corps, la baie affleure par sa partie inférieure au sommet du glacis ; c'est le cas pour Saint-Laurent, Donzy, Druyes et pour les petites églises rurales qui offrent une disposition semblable du portail. Les appentis sont percés dans l'axe d'une baie identique à celles que l'on trouve dans le reste de l'édifice, comme à Bazarne, Cosne, Donzy. L'église de Druyes a ses appentis percés d'oculus perlés : c'est une exception.

Aux angles de la façade et dans le prolongement de chacun des deux murs, un contrefort vient contrebuter les poussées ; il en est de même au droit des grandes arcades. Souvent, ces derniers contreforts viennent se souder à une construction en saillie dans l'épaisseur de laquelle est percé le portail, par exemple à Druyes, Bazarne, Donzy, Saint-Laurent, Ligny-le-Châtel,

(1) Dans les trois églises de Saint-Laurent, La Charité, Donzy, en partie ruinées, les façades ont été rasées au niveau du plan de base de la grande baie.

Champvoux. Dans les églises à nef unique, les portails sont aussi percés de différentes façons ; tantôt dans l'épaisseur du mur de façade, comme à Moutiers, Garchy, Ravcau, Murlin, tantôt dans un avant-corps, comme à Parly, Saint-Martin-du-Pré, Rix et Tronsanges.

Nous ne pouvons citer que deux façades dont les rampants du pignon se soient conservés. Ceux de la façade de Garchy sont chargés d'un cordon perlé, ceux de l'église de Quenne sont ornés de pointes de diamant. Les antéfixes ont été tous détruits ; celui qui existe au sommet de la façade de Quenne, et qui est une croix fleuronnée, n'est que la copie de l'ancienne. Ainsi même dans les églises d'une certaine importance, les façades sont assez pauvres et aucune ne peut être comparée ni à cette magnifique église d'Avallon, ni à ces façades très simples, mais si bien ordonnées de la Haute-Bourgogne, qu'on voit à Clessé et à Saint-Julien de Jonzy (1).

Une seule façade, dont malheureusement il ne reste que les parties inférieures mutilées, celle de l'église de La Charité, devait être d'une grande beauté. Elle devait ressembler à celle de Vézelay. L'église de Pontigny nous offre une façade d'un type particulier : son porche bas, ses trois grandes arcatures qui décorent le pignon, et celle du centre qui forme une énorme baie, sont autant de caractères spéciaux que nous devons mentionner.

Il convient de placer ici l'étude des portails, car à part les églises d'Augy et de Toucy, qui possèdent une porte, l'une au sud de la nef, l'autre au sud du

(1) Virey, *op. cit.*

chœur (1), tous les portails sont en façade. Nous avons déjà vu qu'ils sont dans l'épaisseur du mur ou qu'ils font saillie sur son nu. Dans ce dernier cas, l'avant-corps se termine par un glacis porté sur une corniche diversement moulurée et soutenue par une rangée de modillons. C'est ce que nous voyons à Donzy, à Saint-Laurent, à Druyes. A Bazarne, l'avant-corps est encadré par deux contreforts très plats qui rejoignent à leur sommet une série de petites arcatures en plein cintre, disposition qui rappelle de très loin les bandes et les arcatures lombardes.

L'unique amortissement que nous ayons rencontré est le plein cintre; à l'église de Bléneau, toutefois, l'amortissement est en arc brisé; à Quenne, l'archivolte principale est doublée intérieurement d'un trilobe. L'archivolte en plein cintre d'un portail ne peut être d'aucun secours pour sa date de construction, car les églises de la Chapelle-Vaupeltaigne (Yonne) et de Saint-Martin de Chablis, qui sont évidemment de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, ont encore des portails en plein cintre.

L'archivolte dans le cas le plus simple est un bandeau rectangulaire sans ornements, comme à Tronsanges; dans les autres portails elle est au moins à deux rangs, quatre au plus. La décoration la plus

(1) Ces deux exceptions rentrent néanmoins dans la règle. A Augy, en effet, il y a un portail à la façade ouest, celui du sud n'était qu'une sortie sur les bâtiments du prieuré-cure aujourd'hui détruits. A Toucy, où l'église primitive était la chapelle du château, et où la façade a disparu lors de la reconstruction de l'édifice en 1443, après sa destruction par les Anglais vingt ans avant (Quantin : *Rép. archéologique du département de l'Yonne*), la porte latérale était une issue sur les escarpements du château.



Portail de Saint-Agnan de Cosne.

fréquente est un boudin sur l'angle des bandeaux. Ce boudin reste nu et les gorges s'accroissent dans l'Auxerrois à Augy, Quenne, Venoy. Il est décoré très richement dans le Nivernais à Donzy, Saint-Laurent, La Charité.

A Vermenton, nous trouvons trois voussures creuses décorées de sujets et de personnages sculptés dans la masse. Nous avons déjà là le véritable portail gothique au milieu du XII<sup>e</sup> siècle.

Les archivoltas reposent sur des colonnettes engagées dans les angles des pieds-droits ; le nombre de ces colonnes varie de une à quatre de chaque côté. Elles sont surmontées de chapiteaux et portent sur des bases qui reposent elles-mêmes sur une plinthe plus ou moins élevée. L'église d'Escolives offre le seul exemple de portail sans colonnettes.

Il résulte de la disposition des pieds-droits et de l'ébrasement des voussures une impression générale de profondeur. On pressent déjà avec les portes de Garchy, de Saint-Laurent et plus encore avec celle de Vermenton, les ébrasements énormes de nos portails gothiques.

Quelques portails ont des tympanes ; les autres en ont-ils eu ? Pour certains, dont la largeur est considérable, comme celui de Saint-Laurent, on peut supposer qu'il y eut un tympan, un linteau et un trumeau. Cette hypothèse est vraisemblable à Vermenton.

A Augy et à Toucy le tympan est nu, appareillé, et porte sur un linteau appareillé de même et en arc surbaissé. Les seuls tympanes décorés sont de fort beaux échantillons de sculpture. A Donzy et aux portails latéraux de La Charité, nous trouvons des

personnages ou des scènes sculptés ; à Pontigny le tympan est orné seulement d'une croix en relief ; à Escolives, c'est un Agnus Dei dans une cavité hémisphérique.

Pour les porches voûtés, celui de Pontigny peut se comparer à ceux de Fontenay et de Clairvaux. Il nous reste ceux de Vaux, d'Escolives et de Moutiers (Yonne). Les deux premiers sont très apparentés. Ils se composent de trois arcades en plein cintre, accouplées à Escolives, géminées seulement à Vaux, portées sur des colonnettes à chapiteaux, reposant elles-mêmes sur un bahut de pierre assez élevé. Dans l'axe de l'église est percée la porte d'entrée amortie en plein cintre à Vaux et en arc de cercle à Escolives. Latéralement, ces porches sont percés d'une arcade analogue à celles de façade et d'une porte contiguë au mur de façade de l'église.

Quant au porche de Moutiers, malgré ce qu'en a dit Viollet-le-Duc, nous le considérons comme étant du milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Ce qui est du XIII<sup>e</sup> siècle, n'est qu'un remaniement, la plupart des chapiteaux en effet sont gothiques, mais la coupe des arcades peut être, avec le portail de l'église, de la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Ce porche n'est ouvert que sur la façade par quatre arcades en plein cintre et une porte centrale en arc de cercle.

\* \* \*

L'élévation latérale des églises offre fort peu d'intérêt. Les églises voûtées sont seules épaulées par des contreforts et les corniches sont souvent d'une



Tympan du portail de Donzy.

extrême pauvreté. Ces observations s'appliquent dans les églises à collatéraux, aux murs gouttereaux qui, dans la plupart des édifices, sont très réduits et ne sont pas percés de baies. Dans les édifices d'une grande importance, par exemple à La Charité, à Donzy, à Saint-Laurent, les nefs ont été détruites.

Les croisillons sont aussi peu décorés que les nefs. La Charité fait exception à cause des arcatures aveugles qui décorent le haut des murs, sous la corniche. Les façades des croisillons n'ont pour toute décoration que les mêmes baies dont nous avons parlé à propos de l'intérieur. Les voûtes étant généralement un peu plus basses que celles de la nef, la toiture monte moins haut.

A l'extérieur, les absides ont la forme semi-circulaire, carrée ou polygonale. Nous avons dit plus haut que les absides étaient toujours précédées d'un chœur, au moins quand elles étaient semi-circulaires et par suite voûtées en cul-de-four. Les décrochements successifs que nous avons signalés dans le sens de la longueur existent aussi dans le sens de la hauteur, de sorte que si nous regardons l'abside d'une église à nef unique en nous plaçant dans l'axe, nous avons trois hauteurs successives données par les pignons de la nef, du chœur et de l'abside. A la jonction de la nef et du chœur se trouve un contrefort assez puissant, qui contribue l'arc triomphal.

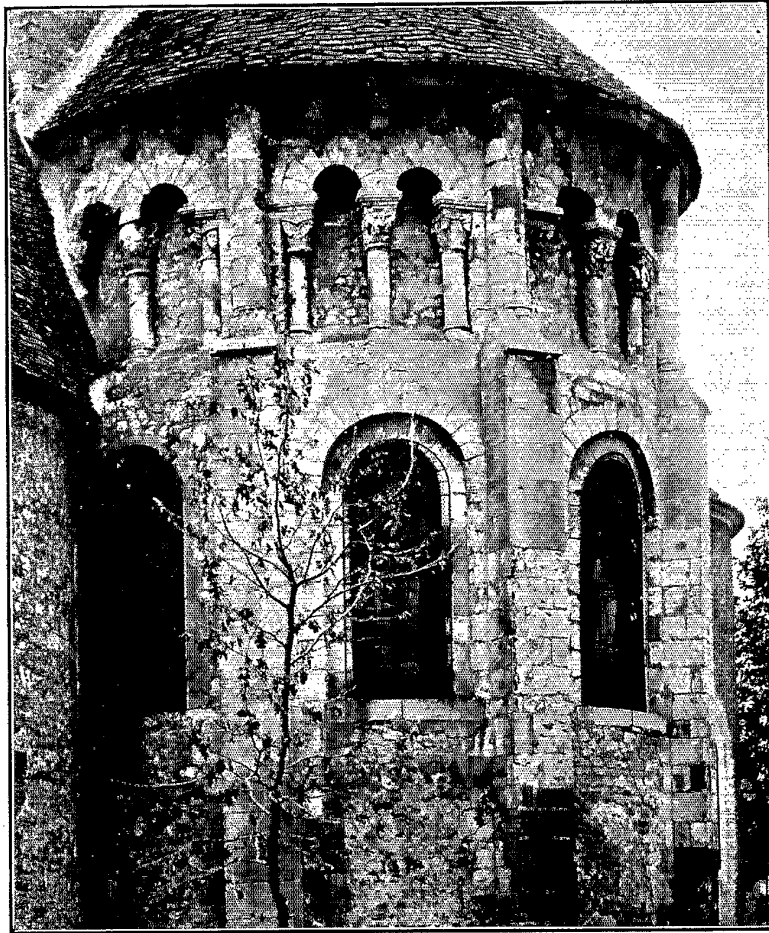
Les chœurs n'ont pour toute décoration qu'une corniche portée par des modillons ; quelquefois la corniche est une simple moulure sans modillons ; les mêmes observations s'appliquent aux absides qui de plus,

lorsqu'elles sont circulaires, sont épaulées par deux contreforts placés de chaque côté de la baie centrale, et lorsqu'elles sont à chevet plat, possèdent des contreforts en retour d'angle, comme les façades.

Dans les églises à collatéraux, les absidioles toujours plus simples et moins bien construites que l'abside centrale, sont épaulées par un seul contrefort du côté extérieur, c'est le cas à Bléneau et à Druyes ; à Bazanne il n'y a pas trace de contrefort ; pour Cosne, nous ne pouvons rien dire, les absidioles ayant été l'une remaniée, l'autre refaite. Beaucoup d'absides sont ornées d'un cordon de base ; cette décoration, dans les églises qui possèdent des collatéraux, se limite à l'abside centrale.

La région de la Loire a emprunté à l'école d'Auvergne un motif de décoration qui est à la fois un principe de construction. Ce sont ces arcatures aveugles qui se trouvent à la partie supérieure des murs des absides et sur la souche du clocher. Sur la Loire elle-même nous trouvons à Nevers l'église Saint-Étienne, à La Charité l'église Sainte-Croix, à Cosne l'église Saint-Agnan, qui toutes trois possèdent ces galeries à l'abside. Celles de Cosne et de Nevers ont une grande parenté et semblent contemporaines. Celles de La Charité, en arc brisé et polylobées, ne peuvent dater que de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle.

Sur la rive droite de la Loire, ce système d'allègement ne s'est pas propagé ; il n'en est pas de même sur la rive gauche et même sur les vallées du Cher et de ses affluents où nous voyons un assez grand nombre d'édifices décorés de ces galeries. Citons les églises de Chalivoy, de Blet dans la vallée de l'Auron, affluent du Cher ; celle des Aix d'Angillon, non loin



Abside de Saint-Agnan de Cosne.

de Sancerre, etc. L'église de Plaimpied dans les mêmes régions, de fondation et de construction contemporaines de celles de Saint-Laurent, possédait, comme à La Charité, des galeries d'allège au transept, au chevet et au chœur (1). Ce sont toutes des arcatures brisées ou cintrées ; nous ne trouvons pas d'architraves comme dans les églises d'Auvergne où ces dernières alternent avec des arcs.

Les absides sont, à part celle de Cosne et celles de La Charité et de Pontigny, percées de trois fenêtres. A Cosne, nous en trouvons cinq : les deux autres exceptions sont en dehors de toute comparaison à cause de leurs dimensions. Les absidioles sont éclairées par une seule baie percée dans l'axe. Dans les sanctuaires à chevet plat, il n'y a plus de règle, le nombre des baies varie de une à quatre. Nous trouvons une baie unique à Vaux, Sementron, nous en voyons deux à Saint-Cyr-les-Colons, Chemilly, Toucy, Saint-Sauveur, trois à Montigny, Merry, Clamecy, Crain, Saint-Verain, quatre à Mailly-le-Château, disposées ainsi une et trois. Les deux chevets de Garchy et de Quenne rentrent dans la catégorie des absides circulaires : chacun des trois pans étant percé d'une baie.

Nous arrivons à l'un des éléments constitutifs de l'architecture romane. Les contreforts sont très nus, très plats dans les églises de l'arrondissement de Cosne, à un seul glacis, rarement à larmier ; plus puissants et à plusieurs ressauts dans les chevets carrés du nord. A la façade de l'église de Quenne ils ont cinq glacis.

(1) Buhot de Kersers, *op. cit.*

La colonne a été employée comme contrefort, mais exceptionnellement. Ici encore, dans les trois églises que nous avons citées tout à l'heure sur la Loire, Saint-Étienne de Nevers, La Charité, Cosne, on s'est servi de ce membre d'architecture pour contrebuter leurs absides : mais l'emploi a été différent à mesure que l'on s'éloignait du centre où il florissait. A Nevers et à La Charité, c'est encore tout à fait la colonne auvergnate, munie de son chapiteau et posant sur une base ; à Cosne il y a un compromis. Des contreforts rectangulaires montent jusqu'au plan de base de la galerie, et là un tronçon de colonne, sans base ni chapiteau, relie le contrefort à la corniche (1). M. de Soultrait (2) cite un exemple de colonne faisant fonction de contrefort à la façade, à l'église d'Annay (Nièvre). Nous n'avons pu le voir nous-même, cet édifice ayant été depuis rebâti à neuf.

Les arcs-boutants n'ont été employés qu'à l'église de Pontigny et seulement vers 1175-80, à la nef. Il y a eu d'ailleurs tâtonnement. Au sud, il n'y en a pas, au nord, ils existent ; mais sous les combles du bas-côté méridional, nous en avons trouvé de véritables servant d'appui aux charpentes du comble. Leur usage ne devient général que dans le premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle, comme à Saint-Martin de Chablis et à la nef de Prégilbert (Yonne).

Les fenêtres varient de dimension selon la place qu'elles occupent. Généralement les plus grandes se

(1) A Nevers et à La Charité, nous trouvons ce caractère bien auvergnat que le chapiteau de la colonne-contrefort n'a pas de tailloir. Cf. Du Ranquet, *ouv. cité*.

(2) *Répertoire archéologique de la Nièvre*.

trouvent à la façade, au-dessus du portail. Les plus petites se trouvent plutôt à l'abside. Dans toute la partie méridionale du diocèse, l'amortissement est le plein cintre. Dans la vallée de l'Yonne et la Puisaie, à partir de 1170 environ, les baies se brisent. A Saint-Cyr-les-Colons, les baies sont en plein cintre outrepassé.

Les baies de petite dimension, comme nous en trouvons à Escolives, à Parly, à Bazarne, à Saint-Sauveur, etc., sont amorties par une seule pierre dans laquelle on a creusé l'ébrasement du cintre. A la chapelle de Villemoison on a poussé le scrupule jusqu'à graver au trait des joints de claveaux.

Dans quelques édifices peu nombreux, nous trouvons les baies ornées de colonnettes. C'est le cas aux absidioles de La Charité et à l'église de Garchy. Dans d'autres édifices du nord, la colonne et son chapiteau sont remplacés par un boudin continu, comme à Saint-Cyr-les-Colons. Extérieurement, les baies sont quelquefois décorées d'un boudin comme à l'intérieur.

Nous ne pouvons citer dans ce cas que Bazarne et Quenne. Plus souvent on rencontre un simple chanfrein. Enfin, dans la vallée de la Loire et à la nef de Pontigny, nous trouvons l'archivolte encadrée par une moulure en saillie, profilée en biseau et plus tard en doucine, à Donzy, Saint-Laurent, La Charité, Myennes (Nièvre).

Les cryptes d'Auxerre ne peuvent pas entrer dans une étude d'ensemble, mais la crypte de Sainte-Camille à Escolives répond au type général des cryptes du XII<sup>e</sup> siècle: elle épouse la forme de l'abside; elle rétablit le niveau du sol. Deux files de colonnes

supportent de petits voûtins d'arêtes renforcés par des doubleaux en plein cintre un peu surbaissé.

\*  
\* \*

La place du clocher est très variable, on le rencontre à la façade, sur la première travée du collatéral, comme à La Charité, à Donzy, à Vermenton et à Saint-Germain d'Auxerre.

En dehors de la façade à Raveau.

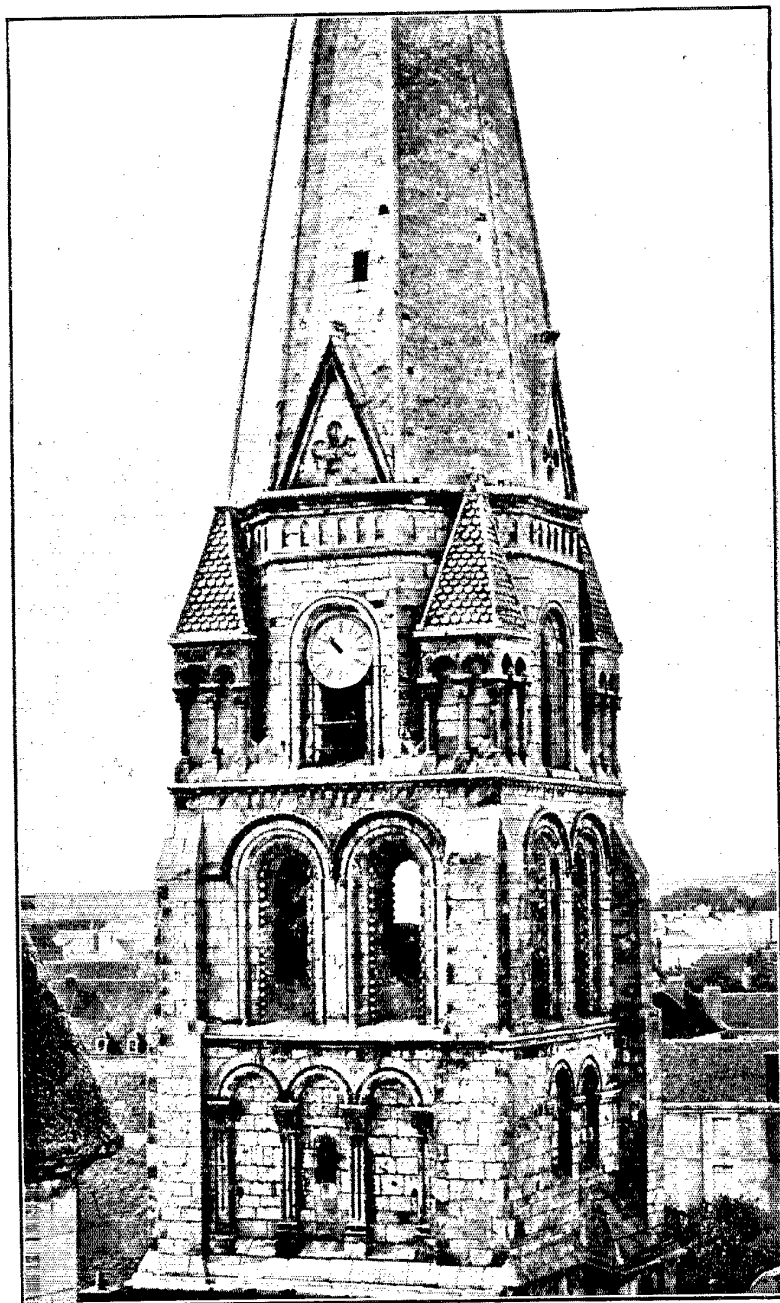
Sur le carré du transept à La Charité, à Saint-Laurent, à Druyes, à Pontigny, à Champvoux et à Ligny-le-Châtel.

Sur le chœur, quand il n'y a pas de transept, à Sacy et à Parly.

Au nord ou au sud du chœur, à Rix, Saint-Eusèbe d'Auxerre, Accolay, Prégilbert, Molesmes (Yonne).

Quand le clocher est sur le carré du transept, la voûte employée est la coupole, la voûte d'arêtes ou la croisée d'ogives, comme à Pontigny et à Ligny-le-Châtel. Les voûtes des chœurs de Parly et de Sacy sont la coupole et le berceau brisé. Les soubassements des autres clochers sont voûtés en coupole, à Saint-Germain et à Saint-Eusèbe d'Auxerre, sur croisées d'ogives à Prégilbert, à Vermenton et à Accolay. Ces deux derniers exemples sont le résultat de remaniements postérieurs. A Rix, à Villemoison, à Molesmes et à Saint-Georges, il n'y a aucune voûte sous la tour.

La forme des clochers présente moins de variations. Dans les églises rurales, les tours hors œuvre sont carrées, percées de baies à leur partie supérieure,



Clocher de Saint-Germain d'Auxerre.

généralement sans caractère, à Accolay, Raveau, Mollismes, Saint-Georges ; le petit clocher de Rix seul est éclairé par des baies géminées à chapiteaux intéressants.

Les clochers élevés sur les carrés de transept ou sur les chœurs sont de plan octogonal ; il y a exception toutefois pour ceux de Druyes et de Ligny-le-Châtel, dont le soubassement est une voûte d'arêtes à Ligny, les ogives ayant été ajoutées après coup. Ces clochers n'avaient qu'un étage de baies, aveugles à Saint-Laurent et à La Charité (1), ouvertes dans les autres. Le clocher central de La Charité se rapproche par sa construction des types auvergnats. Il est posé sur une souche analogue à celle de Saint-Étienne de Nevers et des églises d'Auvergne, moins imposante toutefois (2).

En remontant la vallée de l'Yonne à partir d'Auxerre, nous trouvons quatre clochers qui forment une troisième catégorie. Ce sont ceux de Saint-Eusèbe et de Saint-Germain à Auxerre, de Vermenton et de Prégilbert. Ces tours, carrées jusqu'au beffroi, passent à l'octogone au-dessus de ce dernier à l'aide de trompes. Le prototype est celle de Saint-Germain. C'est ce que

(1) Les percements eussent été inutiles, car dans ces deux exemples de tours centrales, ces dernières ne servent qu'à empêcher le déversement des murs et à protéger l'extrados de la coupole ; cet extrados monte au niveau des clés des arcatures ; ces tours n'avaient jamais été destinées à avoir des cloches, et c'est lorsque beaucoup plus tard on en a monté, qu'il a fallu ouvrir ou plutôt éventrer les arcatures.

(2) La raison en est qu'il n'y a pas à La Charité, comme dans les églises auvergnates, l'épaulement de la coupole par les collatéraux en demi-bereau.

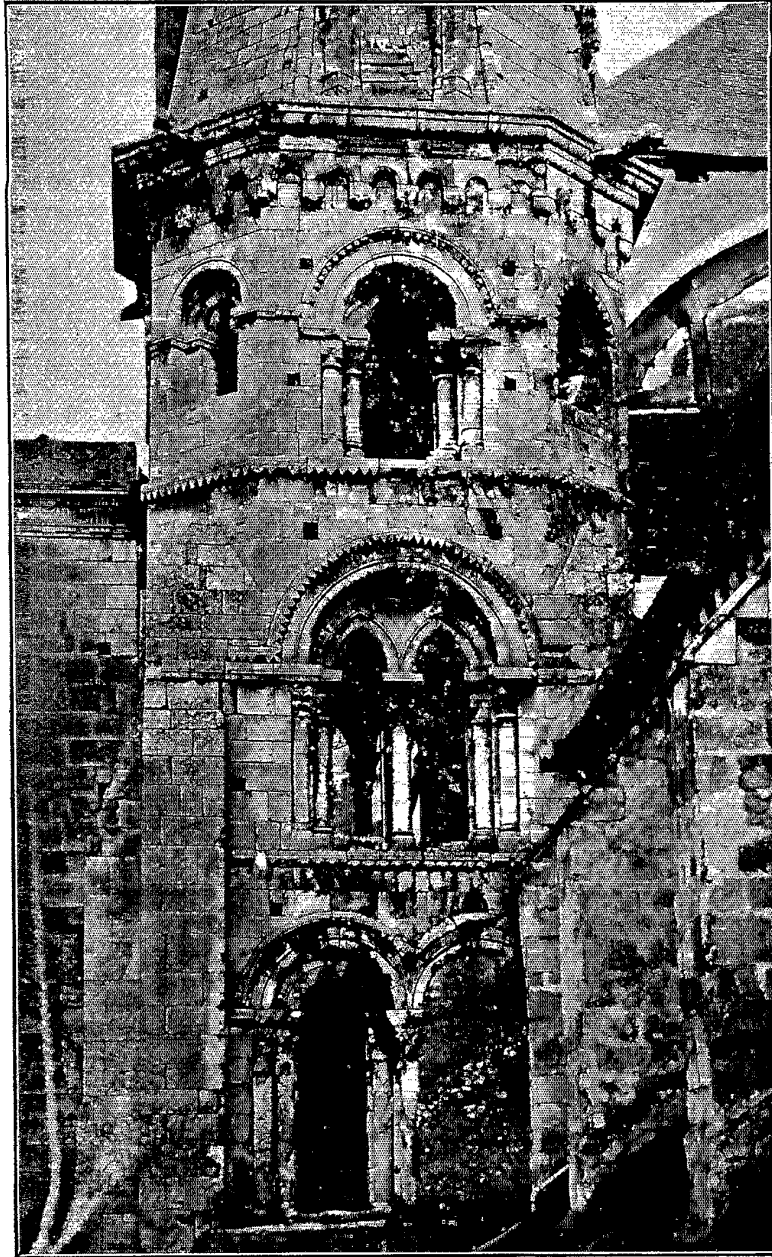
fait remarquer M. Vachey (1) quand, après avoir décrit scrupuleusement et dans leurs moindres détails les deux clochers d'Auxerre, il dit : « Maintenant que nous avons étudié cette architecture dans les deux systèmes, on pourra diriger les excursions archéologiques dans les campagnes environnantes où l'on trouvera de nouveaux exemples et même des copies des deux systèmes, et que l'on pourra rapporter à l'un ou à l'autre ».

Les deux systèmes dont parle le savant architecte, et qui lui fournissent matière à une longue et intéressante dissertation, sont pour lui le résultat de la lutte entre le clergé régulier et les évêques (2). Le premier persista dans l'emploi du plein cintre, tandis que les autres appliquaient l'arc brisé autant qu'ils le pouvaient. Si nous avons trouvé une filiation au clocher de Saint-Germain, nous avons constaté que celui de Saint-Eusèbe n'a pas fait école dans la région ni dans les provinces avoisinantes.

Ces tours se composent d'un soubassement plein, d'un étage d'arcatures aveugles, d'un beffroi percé de larges baies, d'un étage octogonal flanqué de quatre clochetons et d'une flèche. Saint-Germain nous offre un exemple complet ; à Vermenton la flèche a disparu, mais son soubassement et ses clochetons existent. A Prégilbert, des trompes à la partie supérieure du beffroi indiquent qu'il y avait un étage octogonal ou que l'on avait l'intention d'en élever un. La tour de Saint-Eusèbe présente des différences notables avec ce type :

(1) *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*, t. II, 1848, p. 301 et suiv.

(2) Cf. aussi Viollet-le-Duc : *Dictionnaire*, t. I, p. 281, et Chérest : *Conférences d'Auxerre*, 1868, n° 6, p. 33.



Clocher de Saint-Eusèbe d'Auxerre.

elle n'a pas de clochetons et l'extrados des trompes vient pénétrer en glacis un des pans de l'octogone. De plus, elle a deux étages de beffroi et des baies en plein cintre et en tiers-point.

A part les flèches de Saint-Germain et de Saint-Eusèbe — cette dernière a subi de nombreux remaniements au XV<sup>e</sup> siècle —, nous n'avons aucun exemple ancien de couverture. Un dessin de la Bibliothèque nationale (1) et de nombreuses gravures nous montrent par l'exemple de la tour de Saint-Maurice à Auxerre qu'au XI<sup>e</sup> siècle les toitures étaient obtuses et posaient probablement sur des pyramides en charpente. Pour le XII<sup>e</sup> siècle, on sait qu'à La Charité, la tour carrée de la façade avait une pyramide en pierre de forme octogonale, flanquée de quatre clochetons, et que cette flèche fut détruite en 1505 par la foudre (2).

\* \* \*

C'est dans le Nivernais que nous trouvons les chapiteaux les plus intéressants. C'est dans cette région que les personnages, les rinceaux, les palmettes ont subsisté le plus longtemps ; dans l'Auxerrois et la Puisaie, on employait la feuille d'eau et les crochets. Jusqu'au début du règne de Louis VI, les chapiteaux sont très puissants, sans galbe ; on y trouve des personnages ou des animaux mêlés à des éléments végétaux rudimentaires.

(1) Collection de Bourgogne, t. III, f. 252.

(2) Bernot de Charant : *Abrégé historique du prieuré et de la ville de La Charité*, 1709, in-8°.

Les chapiteaux ont emprunté leur décoration à plusieurs éléments. A l'antiquité : tout d'abord le chapiteau corinthien a servi de type pendant toute l'époque romane. A l'époque carolingienne, on a employé des morceaux de sculpture antérieure, c'est le cas à la crypte de Saint-Germain à Auxerre.

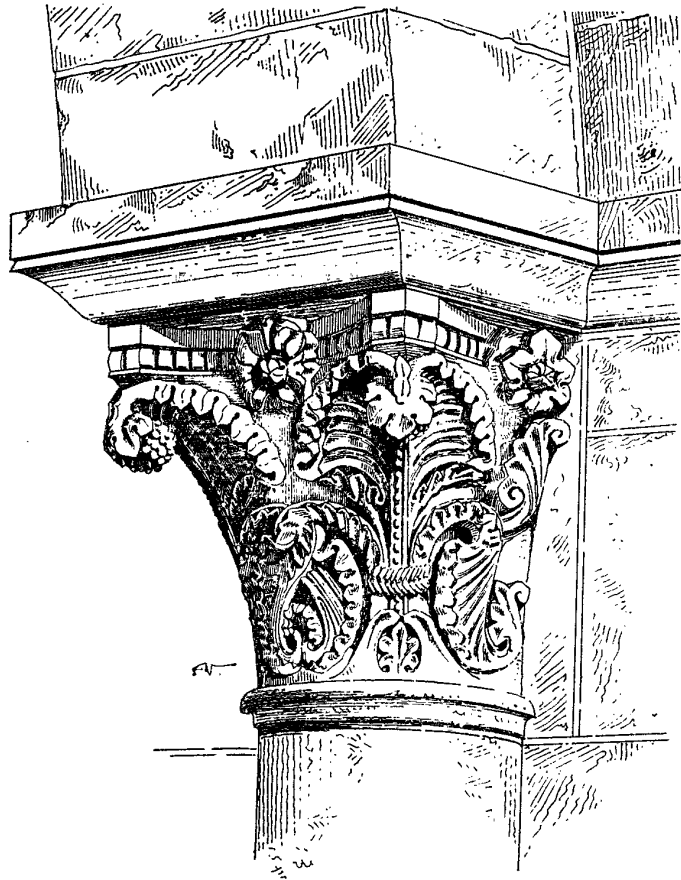
Les trois chapiteaux de la crypte de Saint-Étienne dans la même ville sont d'une ornementation archaïque, la feuille d'acanthé y est traitée d'une façon rudimentaire. Malgré tout, nous ne croyons pas qu'on puisse les faire remonter aux IX<sup>e</sup> ou X<sup>e</sup> siècles comme l'a dit Viollet-le-Duc(1). A Champvoux et à Saint-Cyr de Nevers, nous avons un feuillage traité de la même façon, et ces exemples ne peuvent remonter qu'au XI<sup>e</sup> siècle.

Dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle, la feuille d'acanthé redevient d'une exécution de plus en plus parfaite pour arriver aux jolis chapiteaux de Vermenton et de Quenne. Au XII<sup>e</sup> siècle, on trouve d'autres souvenirs du chapiteau corinthien. Les tailloirs curvilignes, plus ou moins franchement dessinés, la persistance de la rose et des volutes. La nervure principale des feuilles est très souvent perlée ou ornée de pointes de diamant.

Au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, d'autres motifs d'ornement, ceux-là tout à fait étrangers à l'antiquité, viennent s'introduire dans la décoration des chapiteaux. C'est une imitation assez exacte des palmettes dessinées sur les tapis orientaux. Le narthex de Donzy nous en montre deux superbes exemples (2). Ce sont d'ailleurs les deux seuls que nous ayons à citer.

(1) *Dictionnaire d'architecture*, t. II, p. 484.

(2) Cf. Marcou : *Album du musée de sculpture comparée*.



A. Ventre, del.

Chapiteau de Donzy.

Les entrelacs, les nattes, les rubans perlés ont été aussi employés. Les palmettes et les rinceaux sont aussi fréquents. Un seul chapiteau à l'église de Tronanges est décoré d'une rosace. Des ornements linéaires ont quelquefois seuls décoré les corbeilles des chapiteaux à Rix, Sainte-Pallaye (Yonne), à Sacy (1). A Vermenton, nous trouvons un exemple de chapiteau à godrons.

Le feuillage roman est peu varié : c'est presque toujours la feuille grasse recourbée, assez fréquemment disposée sur plusieurs rangs espacés, à Bazarne, Sacy, Vermenton, ou la grande feuille dont deux ou trois au plus suffisent à envelopper la corbeille. Dans les chapiteaux les plus simples, la surface des feuilles est lisse, dans d'autres elle est sertie d'une ligne ou côtelée. Dans ce dernier cas, les feuilles d'angle forment crochet sous le tailloir, à Druyes, Pontigny, Saint-Pierre de Chablis. La volute corinthienne se retrouve dans les chapiteaux de la fin du XII<sup>e</sup> siècle à Crain, elle devient une boule à Druyes, un crochet peu épanoui à Prégilbert, Saint-Étienne de Chablis, et enfin un véritable bouquet de feuilles à Vaux.

Le règne animal a aussi fourni sa part dans l'ornementation des chapiteaux. Les exemples les plus simples que nous avons rencontrés à la fin du XI<sup>e</sup> siècle et au début du siècle suivant consistent en têtes saillantes sous les angles du tailloir, le reste de la corbeille est nu. A Champvoux la corbeille est chargée

(1) Ces chapiteaux, seulement épannelés et décorés de stries, devaient recevoir une décoration polychrome, les traits étaient destinés à guider le peintre dans son dessin : c'étaient de simples esquisses.

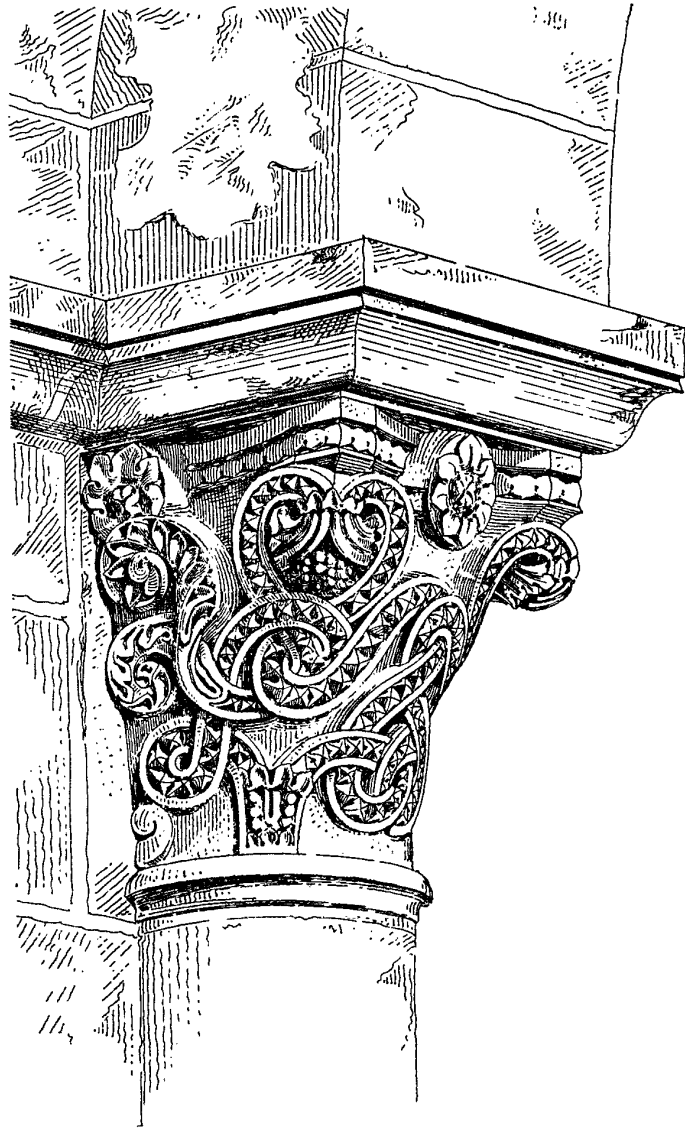
de plusieurs rangs de feuilles creuses. Les personnages en pied et les scènes animées sont moins souvent employés que les éléments végétaux, et dans tous les cas n'atteignent pas à l'énergie et au rendu des sculptures de Vézelay ou de celles d'Auvergne. De plus, ces chapiteaux se trouvant surtout au portail, ont beaucoup souffert.

Les animaux ont eu plus de succès, et un très grand nombre de chapiteaux de La Charité nous montrent des lions affrontés ou adossés, des oiseaux buvant dans un calice. La chimère se rencontre à Saint-Laurent-l'Abbaye, le hibou à Cosne, le coq à Druyes, l'agneau pascal, dans la même église, sur le même chapiteau, l'aigle à Saint-Martin-du-Pré, le taureau à Champvoux et à Châtel-Censoir, enfin sur un chapiteau de Lucy-sur-Yonne, nous avons cru voir un porc (1).

Les tailloirs, simplement biseautés au XI<sup>e</sup> siècle et au début du XII<sup>e</sup>, sont ensuite profilés en doucine dont le rentlement s'accroît de plus en plus jusqu'à ce que l'on puisse décomposer la moulure en un cavet et un tore. Le cavet seul est employé à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. La tablette supérieure des tailloirs est parfois décorée sur la tranche, de dents de scie, de festons, d'étoiles, de perles, de pirouettes, de rinceaux. L'échiqueté se rencontre sur quelques tailloirs de la fin du XI<sup>e</sup> et du début du XII<sup>e</sup> siècle, qui dans ce cas conservent le profil biseauté.

Les astragales sont d'abord formés d'une simple baguette, qui va en s'amincissant. Dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle, les moulures se compliquent, souvent

(1) Voir un dessin de ce chapiteau dans A. Philippe, *op. cit.*



A. Ventre, del.

Chapiteau de Donzy.

même, ne conservent rien de la forme torique et sont ornées de stries, de losanges, de perles ou de feuilles.

Les bases ont conservé très tard une grande parenté avec la base attique. La gorge se maintient presque jusqu'à l'époque gothique, et là encore la scotie n'est guère accentuée. Les angles de la plinthe se décorent de pattes, de boules dans le deuxième quart du XII<sup>e</sup> siècle. Ces pattes restent d'ailleurs très rudimentaires jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Ce n'est guère qu'au chevet de l'église de Pontigny que nous trouvons des griffes recourbées.

On a aussi employé, pendant toute l'époque romane, des ornements de fantaisie, tels que câbles, godrons, bandeaux losangés, tambours perlés. A Garchy, les bases des colonnettes de l'abside reposent sur des dés de pierre perlés ou décorés de feuilles grossières. Enfin, l'on a quelquefois employé de véritables chapiteaux renversés (1).

\*  
\* \*

Dans le Nivernais et dans quelques églises du nord du diocèse, nous trouvons les archivoltes des portails et des baies de façade chargées d'ornements tout à fait romans : étoiles, gaufrures, perles, zigzags, toutes choses qui accrochent la lumière et produisent des effets merveilleux. Les pieds-droits des portails sont

(1) Dans les absidioles du chevet de La Charité, quelques bases de colonnettes sont des chapiteaux remployés de l'église antérieure.

ornés de colonnettes généralement monolithes, toujours cylindriques ; le portail de Venoy, peut-être de l'extrême fin du XII<sup>e</sup> siècle, nous offre deux colonnes galbées en leur milieu.

Les fûts sont lisses dans la plupart des cas. A Parly, une colonne est ornée de rubans perlés et de lignes de besants en spirale. Au portail de Vermenton, nous avons deux fûts coudés ; au pourtour de La Charité, des fûts cannelés.

Aux portails de Vermenton et de Parly, les pieds-droits sont ornés de statues, à Vermenton en pied, à Parly formant cariatides. Les tympans sculptés sont peu nombreux. Nous n'en trouvons que deux à La Charité et un à Donzy-le-Pré. Les archivolttes se terminent dans l'Auxerrois et à la fin du XII<sup>e</sup> siècle par des congés qui laissent poser ferme le sommier de l'arc sur le tailloir qui le supporte. Au portail de Parly, ce sont des bustes humains qui remplissent cet office.

On a employé, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle et au début du XII<sup>e</sup> dans les archivolttes de quelques baies et portails, un appareil très décoratif. Les claveaux, au lieu d'être en forme de trapèze, sont taillés en losange et s'emboîtent les uns dans les autres. C'est un genre de décoration qui paraît s'être cantonné dans le Nivernais et le Berry (1).

(1) On le trouve au portail de Rix et aux baies des absidioles du transept de La Charité. Il existe aux églises Saint-Sauveur et Saint-Étienne de Nevers et dans de nombreuses églises nivernaises. De Soultrait : *Rép. arch. de la Nièvre*. En Berry nous citerons Avor, Leré, Montlouis, Saint-Martin-le-Noir, Ineuil, etc. Buhot de Kersers, *op. cit.*

Nous parlerons aussi d'un autre genre de décoration qui a joui d'une très grande faveur s'il n'est pas spécial à la région.

Ce sont ces arcatures polylobées que M. Anthyme Saint-Paul indique comme un caractère de la région qui s'étend entre la Bourgogne et l'Auvergne. Sauf à La Charité, où cette décoration fut appliquée à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice, elle a été réservée aux soubassements aveugles des clochers. La limite extrême, vers le nord, atteint Auxerre où ces arcatures décorent le soubassement du clocher de Saint-Eusèbe.

Les pilastres ont reçu une ornementation très variée : nous n'en trouvons qu'à la seule église de La Charité, où ils sont cannelés, simples ou perlés, ornés d'étoiles, de rinceaux, de feuillage. Il y a dans cette église une collection merveilleuse de ces pilastres surchargés d'ornements. L'introduction de ce membre d'architecture ne date que du début du XII<sup>e</sup> siècle dans l'église de La Charité. Les pilastres cannelés ont été employés aussi au clocher de Saint-Germain d'Auxerre.

On a introduit aussi dans l'ornementation un motif tout à fait bourguignon. Ce sont les grandes rosaces que nous trouvons au clocher de La Charité, à celui de Saint-Eusèbe, au portail de Donzy-le-Pré et à celui de Parly (en plus petite proportion). Nous en trouvons des prototypes au clocher de Tournus et au portail d'Avallon.

Nous placerons ici les exemples très peu nombreux de sculpture et de peinture que nous avons à signaler dans le diocèse.

Les tympans de Donzy et de La Charité et les pieds-droits du portail de Vermenton nous font regretter que la sculpture ne soit représentée que par des échantillons si peu nombreux. Les proportions du corps humain sont mieux observées que dans la Bourgogne proprement dite ; les personnages ont des allures moins gauches et semblent moins étirés à la filière ; les galons des vêtements sont très riches ; la figure est assez bien traitée ; les mains et les pieds laissent encore beaucoup à désirer. Les yeux des personnages étaient incrustés de pupilles en verre de couleur rouge ou vert.

Les fresques sont au nombre de deux. L'une au cul-de-four de l'abside des cryptes de Saint-Étienne à Auxerre représente le Christ à cheval au centre d'une croix cantonnée des quatre évangélistes également à cheval ; elle semble dater des dernières années du XI<sup>e</sup> ou des premières années du XII<sup>e</sup> siècle. L'autre se trouve à la chapelle de Villemoison et date de l'époque de transition : elle représente le Christ bénissant dans une gloire elliptique, entre deux anges. Les couleurs employées dans ces peintures sont le brun, le jaune, le rouge, le noir et le vert bleu.

\*  
\* \*

Les corniches, dans les édifices de médiocre importance, sont composées d'une tablette rectangulaire avec ou sans modillons. Dans d'autres, ce sont des moulures, généralement la doucine ou le quart de rond. Ces moulures suivent la même progression que les taillloirs. Au XI<sup>e</sup> siècle c'est un biseau ; ce biseau se

continue au XII<sup>e</sup> siècle pour recevoir des ornements en damier. A la même époque, nous trouvons différents modes d'orner les corniches, têtes de clous, feuilles entablées, dents de scie.

Les modillons sont historiés jusqu'au troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle. Les dessins qui les décorent sont très inférieurs à ceux des modillons de l'ouest de la France ou de l'Auvergne. De cette province est venu le modillon à copeaux qui a été interprété d'une façon rudimentaire dans la région, et qui s'est beaucoup mieux conservé dans le Berry à Saint-Martin de Graçay (1). Dans le nord et vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, on a surtout employé des modillons prismatiques, séparés les uns des autres par un intervalle en demi-cercle (2).

Enfin, une corniche bourguignonne est venue s'introduire jusque dans le Berry, en passant par la Nièvre. Sa tablette est portée sur des arcatures en plein cintre aux clochers de La Charité, de Saint-Eusèbe et au portail de Bazarnes. Un autre emprunt direct à la Bourgogne se rencontre à la corniche du clocher de Saint-Germain à Auxerre. Ce sont ces petites baies cintrées, aveugles, découpées dans un bandeau, qui soutiennent la corniche ; nous les retrouvons identiques aux tours de façade de l'église de Vézelay.

Les cordons d'archivolte sont en biseau ou en doucine ; la première moulure est toujours employée lorsqu'on décore le cordon : on y trouve des perles, des gaufres, des billettes, etc. Les cordons de base, peu nombreux, sont moulurés en talon renversé.

(1) Buhot de Kersers, *op. cit.*

(2) Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture*, t. IV, p. 326.

Nous n'avons trouvé aucun bénitier, ni font, qui remontât à l'époque dont nous nous occupons. A Pontigny, à Merry-sur-Yonne, existent des piscines en plein cintre, les premières sont chanfreinées — ce sont les plus anciennes — ou décorées d'un tore sur l'arête ; à Merry ce tore se termine par un fleuron. A la chapelle de Saint-Quentin de Bazarnes existait une piscine qui sert aujourd'hui de râtelier dans une écurie : elle est composée de deux niches jumelles en plein cintre, encadrées par un tore. Toutes ces piscines renferment deux cuvettes.

Nous n'avons trouvé qu'une croix de pignon à l'église de Quenne ; elle est d'ailleurs moderne, copiée sur l'ancienne ; elle a ses branches fleuronées.

A l'église Saint-Pierre de Chablis, nous avons relevé des marques de tâcherons en forme d'S. Sur un contrefort de l'église de Myennes est gravée une grande croix pattée à branches égales qui marquait probablement une sépulture. L'épigraphie est peu représentée. Nous ne pouvons guère citer que les quelques inscriptions de l'église de Vermenton, dont les caractères indiquent le milieu du XII<sup>e</sup> siècle.

André PHILIPPE.

---